42e année édit. tri-hebdomadaire, No 92. SAMEDI, 9 AOUT 1884. 20e année, édit. quotidienne, No 82

TAUX DE L'ABONNEMENT AU *JOURNAL*

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE

Par an, payable d'avance.....$ 4.00
Pour les pays étrangers..... 5.00

ÉDITION QUOTIDIENNE

Par an, payable d'avance.....$ 6.00
Pour les pays étrangers..... 7.00

L'édition tri-hebdomadaire paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS.

Pour se désabonner avis à cet effet doit être donné à l'administration un mois avant la fin du semestre courant, autrement l'abonnement est censé renouvelé.

On s'abonne à Québec, rue du Fort, 8, vis-à-vis le bureau de Poste central.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Editeur-propriétaire, AUGUSTIN COTÉ, *à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressés franco*

TARIF DES ANNONCES

Six lignes, première insertion.....$ 0.50
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10. 0.80
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig. 0.10
Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.05

La ligne est comptée sur corps 6.

Les réclames, rapports de commandites décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces.

Toute annonce envoyée, qui ne porte pas le nombre d'insertions, est publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

☞ Il n'est tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non-insérés sont détruits.

Assemblée législative, Québec

ROME

LES DÉCLARATIONS DE M. PIDAL SUR LE POUVOIR TEMPOREL

Rome, 30 juillet.

Les déclarations sur le pouvoir temporel du ministre espagnol du *Fomento*, M. Pidal, ont été une bonne aubaine pour notre presse. Elle avait si peu de questions desquelles s'entretenir ! A part le choléra elle ne savait plus à quel saint se vouer.

Maintenant la situation a singulièrement changé. Peu s'en faut que nous n'allions tout de suite partir en guerre contre l'Espagne. N'en déplaise toutefois à la presse, on est d'avis, dans les cercles les mieux informés parmi nous, que d'un côté et de l'autre on exagère la portée de ces déliberations. Certes elles prouvent, ce dont tout le monde est depuis longtemps convaincu, que le dernier mot sur la question romaine n'a pas encore été et ne sera pas de si tôt prononcé. Elle reste, par contre, une question très grave et très difficile dont tôt ou tard l'Europe devra sérieusement s'occuper. Il est très facile à comprendre qu'on tâchera de la résoudre *dopl matique ment* et de façon à rassurer une bonne fois la conscience des catholiques, mais de là à croire que les déclarations de M. Pidal puissent constituer une nouvelle phase de la question, qu'elles puissent par exemple signifier que les cabinets européens s'en occuperont bientôt, le chemin est long. Qu'a dit M. Pidal ? Pas même la moitié de ce que, par ses organes, a dit déjà M. le prince de Bismark

Mais aussi que de déductions, que de gens d'un côté, que de fureurs de l'autre ! Et cependant y a-t-il eu quelque chose de change ? Point du tout. On se tromperait donc fort en croyant que les déclarations de M. Pidal a en fait faire un grand pas à la question romaine. Non ; elles ont *confirmé* seulement que la question reste toujours ouverte ; que chacun peut s'en occuper et s'en préoccuper, tout tout. M. Pidal n'a fait, du reste, que répéter ce qui avait été dit par MM. Thiers, Cousin et Castelar, lui-même à propos du pouvoir temporel ; M. le ministre du *Fomento* y a ajouté si peu du sien qu'on peut se demander pourquoi l'*Agence Stefani* a fait tant de bruit autour de son discours.

Il est vrai que la majorité de la chambre espagnole a applaudi les paroles de M. Pidal ; mais tout cela n'est que la répétition d'un fait qui s'est produit autrefois déjà et qui n'a rien changé à la situation.

Le texte officiel du discours est du reste beaucoup moins accentué que celui de la dépêche, qui nous a été transmise immédiatement ; il ne paraît être qu'une paraphrase de ce qui a été dit par les autres. Rien d'étonnant aussi qu'un pays aussi catholique que l'Espagne et qu'un gouvernement dont on connaît les rapports très-amicaux et même intimes avec le Saint Siege déclarent ouvertement qu'ils s'intéressent à la situation faite par un gouvernement qui se dit catholique et qui ne l'est point du tout, à la plus auguste autorité qui soit sur la terre

Tout cela constitue une nouvelle glorification pour la Papauté, et signifie que les sentiments catholiques sont toujours très vifs dans l'âme des peuples ; mais cela ne veut pas dire que le réveil est déjà arrivé à son apogée et qu'on va d'un jour à l'autre dicter ses conditions au gouvernement italien. « Mais considérez, dit on, que ces déclarations en faveur de la Papauté en Espagne se sont suivies tout de suite après la visite du prince impérial d'Allemagne à Madrid. Donc..... » Eh bien, la vérité avant tout. Si la raison des déclarations faites par le ministère Canovas del Castillo devait se trouver dans les conseils de l'Allemagne, il n'y aurait qu'à s'en défier beaucoup.

On sait, en effet, et depuis longtemps, que le prince de Bismarck aime beaucoup le jeu de la bascule, surtout pour ce qui se rapporte à l'Italie et au Saint-Siége.

Or, qui peut nous dire quelles sont les idées du prince dans ce moment ci, qui peut nous laisser connaître où il veut mener à présent le gouvernement italien, en lui faisant une si belle peur ? Il faut se garder donc d'être trop optimiste et de crier trop tôt et trop haut victoire. C'est là un défaut de notre presse catholique, défaut certes très excusable, mais qui nuit assez à notre belle cause. Voyez, en effet, ce qui arrive.

Les journaux libéraux s'émeuvent tout de suite d'un incident de cette sorte, on l'exagère à dessein ; les journaux de l'opposition s'en servent pour attaquer le ministère ; celui-ci tâche alors d'obtenir une bonne parole de tel ou tel gouvernement, et la question est enterrée.

C'est ce qui s'est produit cette fois-ci. Les journaux de la pentarchie crient que le pouvoir exécutif ne sait pas se faire respecter ; qu'il est lâche et qu'il expose le pays à de continuelles humiliations, ce qui, soit dit en passant, n'est très vrai, mais a eu lieu même lorsque l'opposition était au pouvoir. Ils crient, en attendant, sur tous les tons contre le gouvernement qui dans ses journaux prêche le calme et la modération. Et, après tout ? Eh bien, la situation est celle-ci : M. Mancini a adressé des observations très modérées au gouvernement espagnol, lequel, prétend-on, s'en référera au texte officiel de M. Pidal, qui ne ressemble que de jugement d'autres éminents hommes d'Etat, et l'incident sera clos, quitte, bien entendu, à la presse de l'opposition à s'en servir encore si elle n'a rien de mieux à faire.

Laissez-moi vous signaler une brochure sur la sainte maison de Lorette publiée par M. Jean Baptiste Wuillaume. C'est un recueil d'articles qu'il a publiés tout dernièrement dans le *Moniteur de Rome*. Non seulement ils sont écrits avec beaucoup de verve et dans un style très clair ; mais ils témoignent aussi d'une très grande connaissance de la cause dont ils traitent.

Quoique la chaleur soit littéralement accablante chez nous, la santé publique est parfaite. Le Saint Père continue de se porter très-bien et on en a une preuve dans les nombreuses audiences qu'il vient d'accorder ces jours derniers. Il a reçu, entre autres, l'illustre romancier M. Jules Verne, qui a été très ému de l'accueil paternel qu'il a reçu au Vatican.

ANGLETERRE

Le Reform bill.—Manifestations libérales —Discours de lord Salisbury.

La manifestation en faveur du bill de réforme électorale n'a pas eu tout le succès auquel on s'attendait, lisons nous dans plusieurs journaux. On a parlé de 300,000 personnes ; il n'y en avait certainement pas plus de 30,000. La population londonienne s'est rendue sur le passage du cortège comme elle va voir la procession du lord maire, par curiosité ; mais elle a fait preuve de l'indifférence la plus complète.

Quant aux manifestants, ils avaient l'air de s'acquitter d'une corvée. On a beaucoup remarqué l'absence presque complète de délégués des provinces ; les seuls comtés représentés assez largement étaient ceux de Kent et de Sussex. Faut-il attribuer cette abstention des ouvriers provinciaux à la charité du voyage ou à l'indifférence, et serait-ce un signe que l'agitation n'a pas trouvé d'écho dans les cités ? Il est encore trop tôt pour se prononcer. Quoi qu'il en soit, on pense à Londres que si les brasseurs, qui sont fort riches, et les publicains voulaient faire une contre-démonstration, il leur serait facile de réunir autant, sinon plus de monde, et qu'ils obtiendraient le concours de la plupart des associations, des clubs politiques et des corps de métiers représentés dimanche, dont presque tous sont divisés par moitié, sauf, bien entendu, les associations radicales intransigeantes de Battersea, et de Chelsea et peut-être quelques autres.

Pour résumer d'un mot l'impression première produite par la manifestation, c'est une déception.

Il n'est point encore question dans le parti tory de faire des manifestation comme celle de Hyde-Park En attendant, les chefs du parti ne s'endorment pas sur leurs succès et cherchent à entraîner l'opinion.

A Sheffield, le 22, le marquis de Salisbury a prononcé un assez long discours devant un meeting conservateur. Il a déclaré que la Chambre des lords avait accompli sa mission en ne permettant pas au parti qui détient le pouvoir d'imposer au pays une loi sur les circonscriptions électorales grâce à laquelle il aurait pu manipuler le terrain de manière à s'assurer toujours la majorité.

Selon lui, « la Chambre des communes actuelle est la Chambre la plus servile qui ait jamais siégé à Westminster ; chaque élection partielle prouve le discrédit dans lequel elle est tombée. On accuse les Lords de n'avoir pas voulu prêter la main à une modification insensée, partiale et injuste de la Constitution. Ils ont répondu à cette accusation en réclamant un appel au pays. Mais le gouvernement s'y est refusé, parce qu'il savait que les espoirs déçus, les promesses oubliées, les torrents de sang inutilement versé, le prestige national amoindri, l'Irlande mécontente pèseraient dans la balance électorale, et qu'il lui en serait demandé compte. »

Lord Salisbury a terminé en déclarant que « la législation intérieure ne devait pas être guidée par les manifestations des rues, et que les Lords avaient protesté contre un mouvement d'opinion factice. Ils réclament une équitable répartition des suffrages, et désirent que le peuple puisse véritablement exercer sa suprématie. »

La Conférence de Londres.

On lit dans le *Mémorial Diplomatique* :

« Au moment où la conférence des grandes puissances est réunie à Londres en vue de pourvoir à certaines nécessités financières créées par l'insurrection et par l'occupation anglaise en Egypte, il ne saurait entrer dans nos intentions d'indiquer une solution quelconque de ce problème. Les hommes les plus compétents en matière financière comme dans les affaires d'Egypte sont réunis à Londres : il est donc à présumer que, grâce à leurs lumières, sera trouvé le mode d'arrangement qui répondra le mieux aux intérêts de l'Egypte, si cruellement éprouvée, en même temps qu'à ceux des créanciers européens de ce pays. Il semble résulter des informations qu'on reçoit au sujet des délibérations des délégués financiers, que les propositions anglaises ne rencontrent d'au un côté une entière approbation ; les délégués français leur ont opposé un contre-projet, et, très probablement, entre les deux projets il se produira une troisième proposition, en quelque sorte européenne, et qui obtiendra la majorité des plénipotentiaires. Nous ne saurions admettre que le cabinet anglais, après des discussions contradictoires, où tout le monde aura apporté ses lumières et sa bonne volonté, veuille maintenir son propre projet, au risque de faire avorter la conférence

» Il convient, cependant, comme dans toutes les affaires humaines, d'envisager les différentes éventualités d'une entreprise : dans le cas présent, c'est l'échec de la grande réunion européenne. Ce serait là, sans doute, un fait regrettable et de nature à émouvoir les esprits les plus vaillants. Toutefois il importe de ne pas oublier que les embarras qui pourraient résulter d'une telle situation seraient bien plus graves pour l'Angleterre que pour d'autres puissances européennes. Des hommes d'Etat anglais et des organes importants de la presse britannique se sont attachés, il est vrai à accréditer l'opinion que l'Angleterre, en intervenant en Egypte, agissait en vertu d'un mandat européen et, en tout cas, avec l'approbation des puissances. Ils en arrivent à conclure que le gouvernement anglais, à défaut du concours effectif des puissances, serait implicitement autorisé à gérer les affaires de l'Egypte à son gré et au mieux de ses intérêts identifiés avec ceux de l'Europe.

» Or, cette opinion n'est fondée ni en fait ni en droit. Le premier acte de l'intervention anglaise en Egypte consistait déjà une infraction aux décisions arrêtées à la conférence de Constantinople, qui avait prohibé toute intervention isolée d'une puissance autre que celle du sultan, souverain de l'Egypte. Depuis lors aucun des cabinets intéressés n'a directement ni indirectement approuvé l'occupation militaire ou la prise de possession administrative de l'Angleterre. Il ne pouvait en être autrement, l'Egypte faisant partie de l'empire ottoman et étant comprise, par conséquent, dans tout le système des traités européens concernant cet empire. Au point de vue du droit international, la position de l'Angleterre en Egypte est donc irrégulière ; elle est frappée par la protestation formelle du sultan, laquelle, à un moment donné, et suivant les circonstances, pourra recevoir une certaine sanction par l'appui des autres puissances.

» Il importe de bien considérer ce point dans le moment actuel et à propos de la réunion de la conférence de Londres. Il est établi, en effet, que les divers cabinets, en consentant à délibérer sur la situation financière de l'Egypte, ont tenu à faire comprendre que leur concours, en vue de ce but spécial, ne devait être regardé ni comme une constatation ni comme une confirmation d'un mandat que l'Angleterre s'était attribué dans la vallée du Nil, mandat représenté, erronément, comme européen. Par conséquent, si la Conférence de Londres se séparait sans avoir accompli sa tâche, la position de l'Angleterre resterait irrégulière comme auparavant ; et si, comme il faut l'espérer, la Conférence aboutissait l'action de l'Angleterre en Egypte se trouverait naturellement limitée par le contrôle européen.

» En aucun cas la situation de l'Angleterre ne restera, le lendemain de la Conférence, ce qu'elle a été jusqu'alors. M. Gladstone dont la politique a été dominée par la majorité parlementaire, a commis la faute grave d'agir comme si la question d'Egypte, grâce à l'exclusion de la France, était devenue entièrement anglaise, sans s'apercevoir que, du moment qu'elle n'était plus anglo française, elle devenait européenne La France, en ces derniers temps, a offert à l'Angleterre, par la proposition d'un compromis très modéré et très conciliant, le moyen de sortir avec dignité des embarras d'une intervention mal conçue et mal préparée ; si cet arrangement était repoussé, aussi bien sur le terrain financier que sur celui de la politique générale, l'Angleterre se trouverait en face de la Turquie et de l'Europe, et il est douteux que la politique anglaise, en ce cas, se tirerait à meilleur compte d'une situation dont l'Angleterre n'a peut-être pas encore éprouvé tous les dangers et tous les maux qu'elle renferme. »

Lettre Parisienne

Paris, 22 juillet.

J'imagine qu'un de nos peintres sera tenté de retracer cette scène d'histoire : *Harpagon vaincu par les sarcasmes*. Sous la pluie des quolibets, le président de la République a dû dénier les cordons de sa bourse. Enfin, il a envoyé 10,000 fr. aux cholériques de Marseille. Le canard de l'Elysée, Bébé (vous savez que M. Grévy passe la journée à faire la conversation à un canard-mandarin, qu'il a baptisé du nom laïque de Bébé et qui barbote dans les bassins de l'Elysée) ; Bébé n'en mange plus. Gare aux locataires de M. Grévy ! Enfin c'est 10,000 fr. donnés de mauvaise grâce et pas assez tôt, mais les malheureux ne lui en doivent pas moins de la reconnaissance.

M. Grévy n'est pas seul de son espèce dans le parti républicain. Depuis qu'il est au pouvoir ce parti a imaginé une doctrine commode : le président de la Chambre des députés, M. Henri Brisson, a osé la formuler à la tribune, je ne sais même si ce n'est de son fauteuil : « La charité n'est pas démocratique. » Bref, sous prétexte de ne pas humilier la dignité de la démocratie, ils la laisseraient mourir de faim, tout en s'enrichissant eux-mêmes avec une âpreté extraordinaire.

La Chambre a voté un crédit de cinq millions pour l'expédition de Madagascar, qui traîne en longueur. On a versé force discours où des hommes du même parti ont parlé avec une égale chaleur pour et contre Par exemple, Mgr Freppel a parlé pour et M. Raoul Duval contre. Quelles difficultés a-t-on à vaincre pour terminer l'expédition ? Dans combien de temps se sera-t-on rendu maître de Madagascar ? Quels sacrifices exigera l'occupation et qu'en retirerons-nous ? Il me paraît pas qu'on s'en soit bien rendu compte Je ne vois pas non plus très bien pourquoi les catholiques ont pris feu pour Madagascar. Nous sommes, sur le continent, dans une situation telle, que nous ne devons pas éparpiller nos forces, et le continent se trouve lui même dans une stabilité si précaire, que notre politique coloniale est une folie.

Le *Cri du Peuple* a annoncé qu'une conspiration avait été découverte à la préfecture de police, une conspiration à laquelle se trouvaient affiliés 12,000 monarchistes,—pourquoi pas tout l'Almanach des 100,000 adresses ? Bref, il ne s'agit que de quelques employés de la préfecture de police surpris en flagrant délit de copie de documents avec lesquels ils se proposaient ou de démasquer certaines personnes, ou de les faire chanter. Il s'agirait, dit-on, de députés opportunistes, ayant reçu des pots de vin. L'affaire n'a d'autre intérêt que celui de révéler l'infidélité dans une administration où la discrétion doit être absolue.

En ce qui concerne la corruptibilité des membres du Parlement, chacun sait à quoi s'en tenir, mais si la préfecture de police devient une agence Tricoche et Cacolet, cela nous promet un agréable régime !

Je vous ai peut-être déjà dit que, depuis quelques années, la préfecture de police avait pris à son service toute sorte d'individus, y compris des gens de la Commune. Il n'est donc pas étonnant que des abus s'y commettent.

Le duc de Chartres à Marseille.

On écrit de Marseille au *Nouvelliste de Lyon* :

« M. le duc de Chartres est descendu à l'hôtel Noailles, où il occupe les appartements d'honneur du premier étage, ceux-là même qui avaient été occupés jadis par M. Thiers.

» La chambre rouge lui a été réservée. M. le comte d'Haussonville a un appartement contigu

» J'ai été reçu ce matin par le compagnon de voyage de M. le duc, avec lequel je me suis entretenu de la douloureuse situation de notre ville

» J'ai eu également l'honneur d'être introduit, dans la journée, auprès de M. le duc auquel j'ai recommandé particulièrement le jeune Bolard, dont la mère et les deux sœurs sont mortes, dimanche dernier, du choléra. M. le duc a promis de s'intéresser au sort de l'orphelin.

» Je ne saurais vous dire combien M. le duc se montre affable pour tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher.

» Ce matin, à 9 heures, M. le duc de Chartres accompagné de MM. le comte d'Haussonville, Le Mée et Colomb, conseillers municipaux royalistes, d'Astros, de l'éminent docteur qui soigna, en 1856, la reine Amélie, le baron de Fonscolombe, a visité l'hôpital de Pharo.

» Le prince a été reçu par M. Nicolas Duranty, docteur de service, qui l'a dirigé dans sa visite. Pendant sa promenade à travers les salles, il s'est approché de chaque malade, leur tâtant le pouls et prodiguant à chacun des paroles d'encouragement.

» Il a félicité chaleureusement les religieuses et le personnel médical de leur admirable dévouement, puis il a remis 1,000 francs aux convalescents.

» En sortant de l'hospice M. le duc a visité le fourneau catholique dû à la générosité de la famille Noilly Prat, sous le patronage de M. l'abbé Guiol, curé de la paroisse Saint Joseph. Après avoir goûté aux mets le duc a donné 500 francs.

» Il a visité ensuite les ateliers des jeunes filles de la paroisse.

» Pendant cette visite M. le duc d'Haussonville s'est rendu chez M. le maire de Marseille, auquel il a remis 20,000 francs pour les victimes du choléra M. le maire a remercié le mandataire du prince avec courtoisie.

» Une somme de 10,000 francs a été également adressée à Mgr. l'évêque de Marseille pour être distribuée au domicile des malheureux par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

» En dehors de nombreux dons particuliers signalons encore la somme de 1,000 francs donnée aux familles des sept employés du chemin de fer morts du choléra.

» Dans l'après-midi, le prince a visité l'Orphelinat de la Grande-Miséricorde et plusieurs familles nécessiteuses. Puis il a reçu à trois heures Mgr Robert, venu pour le remercier. Il se rendra demain à Toulon, où il passera la journée.

» Je crois inutile d'ajouter que partout sur son passage Mgr le duc de Chartres a été l'objet des plus respectueuses sympathies. »

FEUILLETON LITTÉRAIRE

9 Aout 1884.—No 21.

LA VEUVE DU GARDE

PAR

RAOUL DE NAVERY

IX

RUCHE D'AVETTES.

Mais dans le sentiment qu'ils lui témoignaient se trahissait une condescendance dont elle sentait l'humiliation mal déguisée. Quoi qu'elle fît, Néra demeurait la fille des Tziganes, une créature descendant d'une race maudite et dangereuse. Derrière l'enfant active, fière et grave, ils voyaient les sombres figures des Romanichels maquilleurs de chevaux, et des Bohémiennes voleuses d'enfants. Elle ne lavait point sa tache d'origine. Mais avec Georges elle se sentait sur un pied d'égalité Un même malheur les rapprochait et soudait leurs âmes. Catherine et ses enfants se souvenaient, en voyant Georges, que Claudin avait disparu faute de surveillance ; et Néra savait qu'on l'avait trouvée dans un bouquet de branchages sous l'auvent de paille et de feuilles qui, après avoir servi d'abri aux bûcherons, protégea le dernier repas de sa mère et de ses compagnons.

Georges l'emmena un jour à l'endroit où le bois avait été mis en exploitation. Les amas de fagots ne s'y trouvaient plus. Les troncs abattus et mesurés n'étaient plus là ; les vents d'hiver avaient dispersé les cabanes de charbonniers, et de l'ancien toit, il ne restait que des soliveaux fruités. Les souches puissantes des arbres taillés à blanc poussaient des rejets vigoureux, destinés eux aussi à devenir des troncs puissants. Les feuilles des pousses d'une taille démesurée ajoutaient à la jeunesse et au charme de ce coin printanier. La forêt mutilée cachait ses blessures. Elle se hâtait de mettre une touffe verte à la place d'un tronc noir, des fleurs de bruyère et de genêt à côté de l'endroit où les gants du bois étaient tombés Les mauves avaient épaissi sur le sol, cachant les sentiers et les endroits noircis où les charbonniers avaient fait le charbon. L'ardente jeunesse de la nature renaissait plus souriante et plus belle Les deux enfants l'aimaient et y venaient souvent. On eût dit que la forêt possédait le don de guérir les blessures qu'elle avait faites.

Ce fut à l'ombre d'une touffe de feuillage, grandie à l'endroit même où Georges retrouva jadis la serpe de Claudin, qu'il raconta à Néra son histoire. L'enfant gardait bien au fond de son souvenir les vagues images d'une caravane éternelle, et la vision d'un ardent visage de femme penché sur elle. Il lui semblait bien avoir vu autour de son berceau, rustiquement rôtir des animaux étranges, à lourde allure, et voir jouer avec la rapidité d'un lutin un jeune garçon beau et résolu. Mais ces souvenirs, estompés par le brouillard de son enfance misérable, ne se coordonnèrent et ne se précisèrent que le jour où Georges lui révéla la vérité.

—Ainsi, lui demanda Néra, faisant un grand effort d'intelligence et de mémoire pour bien comprendre le récit de son compagnon, Catherine n'est pas ma mère ?

—Non.

—J'aime mieux cela. Elle ne m'aime point assez, vois tu. Je comprends maintenant sa charité et la valeur de son vœu. Elle me protège, et s'en remet à Dieu de garder Claudin Crois tu donc qu'on l'ait tué, toi ?

—Je ne le pense pas, répondit le jeune garçon. Pourquoi ce meurtre ? Le pauvre petit ne faisait de mal à personne. Peut-être a-t-il tenté de se défendre On la emmené, Dieu sait où, mais quelque chose me dit que nous le retrouverons.

—Es ce que cela se pourra, si nous restons toujours au village ? répliqua Néra Vois-tu, nous devrions aller à sa recherche. Oh ! cela ne ferait de peine à personne, Georges...Catherine ne peut s'attacher à l'enfant d'une Bohémienne, et son cœur répète sans fin à défaut de sa voix : « Georges ! qu'as tu fait de ton frère ? »—Si tu veux, nous quitterons le pays, sans rien dire, et nous chercherons les Bohémiens qui passèrent ici...Il me semble que je reconnaîtrais ma vraie mère, si je la voyais.

—Petite Néra, cela ne se peut pas ! répliqua Georges.

—Pourquoi ?

—Le père Sabretache nous disait l'autre jour qu'on arrête comme vagabonds les enfants rencontrés sur les grandes routes.....Quand nous serons grands, à la bonne heure ! En attendant, instruis toi vite, tandis que je travaille de mon côté.

—Oui, je travaillerai ; crois tu que mon parrain reviendra bientôt ?

—Qui le sait ? Il ressemble aux oiseaux, ton parrain.

—C'est que, vois-tu, je voudrais qu'il trouvât sa fillette grande et sage. Il est vraiment bon pour moi Te souviens tu de la lettre qu'il a écrite à Catherine, et dans laquelle il lui recommande sa « petite Néra ? » Je la sais par cœur. Les mois derniers, M. Hercule Bourdin est venu m'apporter des cadeaux de sa part.

—Cadeaux dont tu n'as rien gardé.

—Ah ! s'écria Néra, si en donnant tout à ceux qui sont les enfants de Catherine et que je ne puis appeler mes frères j'achetais un peu d'amitié ! Mais toi seul m'aimes, Georges. Tu viens pleurer près de moi, tu me parles de Claudin que je voudrais pouvoir rendre un jour à ta mère ; des Tziganes qui me laissèrent pour morte. Aussi tu es plus que mon frère, toi. Je t'ai donné mon cœur tout entier.

—Je le sais bien, petite Néra. Travaille beaucoup, devenons capables de gagner notre vie, Dieu permettra peut être que le bonheur nous vienne un jour.

Puis, quand ils avaient longtemps causé, et rêvé, ils rentraient, rapportant l'un un lourd fagot, l'autre un panier de champignons, dont elle trouvait un beau prix.

Vincent, piqué d'une louable émulation, voulut bientôt s'adjoindre à Néra et à Georges On lui trouva un labour proportionné à ses forces. En hiver il cueillait des bottes de feuillage de pervenches ; la botte se vendait de un à deux francs. La récolte faite, on l'emmagasinait dans une cave ; à mesure que le temps devenait mauvais, le taux montait. Les marchands de Paris qui s'en servaient pour monter leurs bouquets les demandaient au village. Claudine ne put ni se résoudre à ramasser des fleurs avec Georges et Néra, ni à se rendre dans la forêt, sous quelque prétexte que ce fût. Pour elle, le bois restait non pas une vaste étendue couverte de bois et de taillis, mais un être à part, monstrueux, terrible, tuant les pères et prenant les enfants. Elle ne pouvait sans frissonner voir partir Vincent pour cette forêt dont peut-être il ne reviendrait pas. Elle se tourmentait moins de Georges qu'elle ne pouvait plus aimer depuis la disparition de Claudin. Quant à Néra, c'était pour elle l'étrangère, la fille ennemie, volan au foyer paternel la place de Claudin. La jumelle haïssait Néra de toutes les forces d'un cœur malade accoutumé à concentrer ses impressions. Néra le sentait, s'en affligeait, mais se promettait de prendre sa revanche, et d'obliger la Claudine à l'aimer comme le faisaient les autres

François, quand il revenait les mains et le visage noircis par le travail de la forge trouvait toujours Néra attentive à lui chercher les objets dont il avait besoin, une chemise bien blanche, des vêtements, de l'eau, du savon ; Pierre lui devait mille attentions empressées ; Julien n'avait pas besoin d'exprimer un désir pour qu'il fût satisfait.

Plus tard Néra voulut rapporter à la ville le linge des pratiques de Catherine. Cela épargnerait de grandes heures, dont Catherine et Louise regrettaient la perte. Mais Néra ne se sentait point assez forte, en dépit de sa bonne volonté, pour soulever sur l'épaule les lourds paquets de linge, ou tenir au bras les grands paniers d'osier. Comment faire pour réaliser son vœu ? Un matin, avant d'aller au bois, Néra se rendit chez le père Devor, et entra dans la boutique où Pierre laissait voler les rubans de sapin. La boutique présentait un riant aspect. Elle sentait bon. Les essences de bois se confondaient Le bruit des pas s'amortissait sur un épais tapis de sciure. Dressées le long des murailles, les longues planches prêtes à être mises en œuvre prouvaient que Devor ne chômait point de besogne. Les outils alignés dans un bel ordre faisaient plaisir à voir. Deux tours établis avec leurs valets de fer étaient occupés l'un par le maître, l'autre par l'apprenti. On travaillait sans hâte, avec la continuité d'une force de volonté intense.

Jamais Néra n'était encore venue dans l'atelier de Devor, et un moment elle s'arrêta interdite devant la porte.

—Entre, entre, petite, lui dit le menuisier.

—Qu'est ce que tu as à me dire si matin ? demanda Pierre.

—Je gage qu'elle vient pour une commande ! fit Devor en riant.

—Vous avez deviné, maître Devor, fit Néra encouragée par la franche physionomie de l'ouvrier. Il me faudrait une petite voiture pour y placer le linge de Catherine. Je pourrais de la sorte la rouler jusqu'à la ville et pendant ce temps la mère travaillerait. Il me semble qu'il n'est point besoin de la commander à un charron, et qu'elle serait très bien reussie chez vous. Je ne sais pas si vous me la vendrez très cher, mais je pourrais vous la payer, sans toucher à la pension que me fait mon parrain, Je gagne de l'argent avec ma cueillette d'herbes, et mon métier n'excite plus le rire de personne. Je ferai mieux plus tard, et j'ai mon idée ; mais voyez vous en ce moment, il s'agit d'aider Catherine pour qui je me jetterais au feu.

—Ne te tourmente pas, petite ! fit le menuisier ; tu auras la voiture pour le linge ; de plus je t'épargnerai la peine de la traîner, en te prêtant mon chien. Caboul est d'origine belge. Il a été chien de laitière, c'est à dire qu'il a traîné dans les rues de Bruxelles toutes les bottes à lait d'une brave fille appelée Gudule, qui se maria à un manouvrier du pays, et amena ici son chien. Gudule est morte en me léguant Caboul. Il file comme un trait. Une belle et solide bête, va ! Et harnachée ! il faut voir cela. Tout cuir, avec des clous de cuivre qui brillent comme de l'or. Ne parle à personne de ton projet, et à nous deux nous ménagerons une fière surprise à Catherine

Néra sauta au cou du menuisier.

—Comme vous êtes bon ! dit-elle.

—Mais oui, pas mauvais...Il faut s'aider entre pauvres gens !

Néra revint à la maison plus joyeuse que jamais. Pendant une semaine, elle trouva le temps de se rendre chaque jour à la boutique de Devor afin de surveiller l'achèvement de sa voiture, sorte de boîte roulante, légère et cependant solide, à laquelle elle pria Devor d'ajouter des gardes.

—A quoi bon ces gardes ? demanda le menuisier.

C'est mon idée, répondit la petite bohémienne

Et comme les idées de la petite fille étaient souvent bonnes, Devor ne la contrariait pas.

Quant arriva le jour où Catherine devait rendre son linge, Néra s'échappa du logis et prit en courant le chemin de la demeure du menuisier.

Un quart d'heure après un bruit de galop, de roue et de grelots se fit entendre dans la cour. Néra, un fouet léger à la main, en fouettait l'air d'une façon habile, tandis que Caboul, excité par les sifflements de la lanière de cuir et les cris joyeux de Néra, faisait devant la maison de Catherine une arrivée aussi bruyante qu'inattendue.

(*A Continuer*)

Notre correspondant à Paris.

Pour les annonces, réclames, faits-divers et correspondances, s'adresser à

M' A. LORETTE
rue Sainte-Anne, 51 bis
Paris.

CANADA

QUEBEC, 9 AOUT 1884.

L'approvisionnement des deux aqueducs

La construction d'un nouvel aqueduc rend nécessaire d'augmenter la capacité du lac Saint Charles.

Ce dernier, avec son volume d'eau actuel, peut, pendant trois ou quatre mois de l'année, n'approvisionner que l'ancien aqueduc, dont le tuyau est de 18 pouces de diamètre.

C'est si bien le cas que le pouvoir d'eau de la chûte de Lorette devient souvent incapable de faire marcher la manufacture de papier de cette localité, l'eau de la rivière Saint-Charles, qui forme ce pouvoir d'eau étant en grande partie détournée pour approvisionner l'aqueduc de Québec.

Le lit de la rivière, à la chûte de Lorette, se dessèche même entièrement durant les grandes sécheresses.

Sous ces circonstances, le nouvel aqueduc, avec son tuyau de 30 pouces de diamètre, ne pourrait être constamment approvisionné, si le volume de l'eau du lac Saint-Charles n'était pas augmenté.

Le comité de l'Aqueduc s'est occupé sérieusement de cette question durant la présente saison, et nous avons maintenant sous les yeux un rapport soigneusement fait par M. Sullivan, ingénieur civil, indiquant ce qu'il faut faire pour la résoudre.

Trois moyens ont été pris en considération.

1° L'exhaussement de la présente jetée au château d'eau de Lorette ;

2° La construction d'une jetée à la décharge du lac Saint Charles ;

3° Détourner une partie des eaux, qui tombent dans la rivière Jacques-Cartier, au profit du lac Saint-Charles.

Le premier de ces moyens n'est pas recommandé par M. Sullivan, parce que l'exhaussement de la jetée de Lorette produirait des inondations et causerait des dommages considérables que la corporation doit éviter.

Mais M. Sullivan a trouvé que les deux autres moyen sont très praticables et ne coûteraient qu'une dizaine de milles piastres.

On pourrait d'abord construire une jetée à la décharge du lac Saint-Charles, qui élèverait de quatre pieds le niveau de ce lac.

Cette jetée ferait inonder environ 156 arpents de terres cultivées sur le bord du lac, et il y aurait ce dommage à payer.

Puis, il resterait à remplir le bassin du lac en augmentant le nombre de ses tributaires.

Cette dernière partie est expliquée avec beaucoup de détails par M. Sullivan, qui a exploré le territoire situé entre la rivière Cachée et la rivière Huron.

Celle ci est le principal tributaire du lac Saint-Charles, tandisque l'autre tombe dans la rivière Jacques-Cartier.

La rivière Huron, qui reçoit les eaux du lac Larron et de plusieurs ruisseaux, a une branche qui passe à sept arpents de la petite rivière Cachée.

Mais si l'on veut détourner le bras principal de la rivière Cachée au profit de la rivière Huron, il faudra faire un canal d'un mille et demi.

On aurait, par ce moyen, un volume d'eau suffisant par la rivière Huron, pour emplir le bassin du lac Saint Charles et alimenter nos deux aqueducs.

Le niveau du lac Saint Charles, d'après M. Sullivan, est de 500 pieds au dessus du fleuve Saint-Laurent.

M. Sullivan est aussi d'opinion que les travaux qu'il recommande feraient de la rivière Saint Charles, en bas du Château d'eau, un pouvoir d'eau splendide pour les manufactures, à quelques milles seulement de Québec, et avec le chemin de fer du lac Saint-Jean, comme auxiliaire.

La Question des Frontières.

Les lords du Conseil Privé d'Angleterre sont d'avis qu'une législation impériale est nécessaire pour rendre obligatoire la sentence arbitrale dans la question des frontières. C'est un peu contre les prétentions de M. Mowat.

On lit à ce sujet dans le *Monde* :

« Les journaux de Londres reçus par la dernière malle nous donnent, sur les procédures devant le Conseil Privé, un rapport assez complet pour nous permettre de déclarer de suite que les amis de M. Mowat sont allés un peu vite en besogne. Ils ont déclaré avoir reussi dans toutes leurs demandes, ce qui n'est pas prouvé du tout.

» Voici quelles étaient les questions soumises à la consideration et à la décision du Conseil Privé :

» Est ce que la décision des arbitres, dans les circonstances où elle a été rendue, devait lier les parties intéressées ?

» Dans le cas où cette décision ne serait pas acceptée comme réglant finalement cette question des frontières, quelle était, d'après les témoignages, la vraie frontière entre les provinces d'Ontario et de Manitoba ?

» S'il fallait une nouvelle législation pour donner force de loi à cette decision, serait il suffisant d'avoir l'assentiment des législatures d'Ontario et de Manitoba, et du parlement fédéral, ou un acte impérial serait il nécessaire ?

» Le premier point a été immédiatement décidé dans la négative ; le Conseil privé a été d'opinion que les arbitres avaient agi *ultra vires*.

» Sur les deux autres questions, aucune decision n'a été rendue, aucune opinion même n'a été exprimée.

» Voici le texte même du rapport, que nous trouvons dans le *Canadian Gazette* :

« Le lord chancelier dit que les » avocats étaient probablement informés qu'il avait toujours été de » pratique, pour le comite judiciaire » du Conseil privé, dans des affaires » de cette nature, de ne pas rendre de » jugement, mais de faire un rapport » à Sa Majesté, sur lequel rapport » Sa Majesté prendra telle décision, » qui lui sera conseillée. Ce mode » de proceder sera suivi dans la pré» sente occasion, vu que Leurs Sei» gneuries ne voient aucune raison » au contraire. Le noble lord a cru » devoir informer les avocats de l'in» tention de Leurs Seigneuries de s'en » tenir strictement à la question des » frontières entre Ontario et Mani» toba. Rien autre chose ne sera » mentionné dans le rapport de Leurs » Seigneuries à Sa Majesté. »

» Il ne paraît avoir été fait aucune allusion au sens même de ce rapport, à sa signification, à ses conclusions.

» On ne sait pas où les organes de M. Mowat ont puisé leurs renseignements, quand ils ont assuré que le Conseil privé avait adopté la decision des arbitres, et fixé la frontière ouest d'Ontario au Lac des Bois.

» A la question de la législation future à intervenir, le tribunal n'a rien fait pressentir de ses vues et de sa décision.

» On voit que les gouvernements d'Ottawa, d'Ontario et de Manitoba, ont reconnu eux-mêmes la nécessité d'une nouvelle législation, pour régler cette question.

» C'est ce que nous avons nous-mêmes prétendu ; et nous serions bien surpris si nous n'étions pas dans le vrai en soutenant de nouveau que des lois adoptées par les provinces ou par le parlement fédéral étaient considérés comme insuffisantes.

» Un acte impérial sera nécessaire. »

L'honorable J. J. Ross, premier-ministre, est attendu, la semaine prochaine, à Québec. Une lettre reçue de lui, ce matin, dit que sa santé est considérablement améliorée.

NOUVELLES GÉNÉRALES

×

Le *Peruvian* est parti, ce matin, pour Liverpool, avec environ 30 passagers de cabine au nombre desquels étaient Sir A. T. Galt et le comte et la comtesse D'Osmoud.

×

Une dépêche transmise de Londres au *Mail*, de Toronto, annonce que Sir Leonard Tilley et lady Tilley ont été présentés à Sa Majesté la Reine, au château d'Osborne, le 7 août, par la princesse Louise.

×

Sir David MacPherson est parti, jeudi, pour revenir au Canada.

×

L'honorable M. Sullivan, premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, est à Outaouais.

×

Les grits d'Ontario vont faire une grande réception à M. Mowat à son arrivée d'Angleterre. Ses électeurs d'Oxford sud viennent de se reunir pour préparer les voies. La réception aura lieu, à Toronto, le 16 septembre.

×

Il y aura, dans quelques jours, une élection, à Lennox, pour la législature d'Ontario. La nomination des candidats aura lieu à Napanee, le 21 août, et la votation le 28.

×

Le général S. Seymour, de New-York, est arrivé, hier, en cette ville, par le chemin de fer du Nord, accompagné de ses deux fils, Georges et Silas.

×

Un rapport constate que des 600 municipalités de la province, 262 seulement ont nommé des commissions locales d'hygiène, conformément aux dispositions de l'acte adopté à la dernière session. Le secretaire a reçu instruction d'écrire aux municipalités en défaut d'avoir à se conformer à l'acte en nommant telles commissions, faute de quoi la commission provinciale les nommera elle même en vertu de la clause 19 de l'acte.

×

Les revenus du Grand Tronc, pour la semaine expirée le 2 août ont été de $308,071, au lieu de $345,439 pendant la période correspondante de l'an passé.

×

Les dernières dépêches de Londres annoncent la mort du général sir William John Codrington, à l'âge de 80 ans.

Chronique religieuse

Lundi, 11 août, jour de la fête de sainte Philomène, on chantera, dans l'église de Sainte-Pétronille, deux grand'messes solennelles, une à 7 heures et demie et l'autre à 10 heures.

Le révérend Père Bournigal, O. M. I., est invité pour le sermon de circonstance, à la messe de 10 heures.

L'*Orléans* quittera le quai Champlain, à 6 heures et demie et 9¼ heures, pour revenir à 10 heures, à une heure et demie, etc.

Sa Grandeur Mgr Laflèche a nommé le révérend M. Boucher, archiprêtre de son diocèse.

S. G. Mgr Etienne Pierre X. Azarian, patriarche des Armeniens catholiques, vient de recevoir de la part du Sultan le grand-cordon de l'ordre Osmanié, la plus haute decoration qu'il existe en Turquie.

Mgr le patriarche s'est rendu à Yildix-Khiosk pour remercier le Sultan, qui a loué hautement la fidelité du Patriarche, de son clergé et de toute la nation armenienne catholique.

On lit dans le *Courrier de Saint Hyacinthe* :

Nous nous empressons d'annoncer la bonne nouvelle que M. le chanoine Gravel, curé de la cathédrale, a fait une excellente traversée, ayant eu la rare chance d'être exempt du mal de mer, et qu'il a laissé Londres, le 26 juillet, pour se diriger sur Paris.

Conseil de ville

Il y a eu séance du conseil de ville, hier au soir, sous la présidence de Son Honneur le maire.

Etaient présents : — MM. Gunn, G. Guay, McLaughlin, Rheaume, Beland, Barbeau, Charleson, Peachy Rinfret, Duquet, Chambers, Johnson et McWilliam.

Les revenus des marchés pendant le mois de juin ont été comme suit :

Marché Champlain	$321 00
» Montcalm	78 10
» Berthelot	17 00
» Jacques-Cartier	196 00

Le maire a donné lecture d'une lettre de M. John Gill, demandant de placer un homme de police près de la tente du Museum, afin de protéger les citoyens qui résident dans le voisinage.

Le maire a aussi donné lecture d'une lettre qu'il a écrite au ministère de l'agriculture touchant les précautions à prendre pour empêcher l'invasion du choléra.

L'ingénieur de la cité a présenté la sixième évaluation des travaux du nouvel aqueduc, donnant droit à M. Beamer à une somme de $28,000.

Un rapport concernant l'augmentation de salaires de certains employés du département de l'ingénieur de la cité, a été renvoyé au comité des finances sur la suggestion de M. le conseiller Peachy.

Le comité des finances a présenté un rapport par lequel il recommande au conseil de voter un credit de $250 pour aider à payer les frais de la réception des artilleurs anglais qui viennent prendre part au concours d'artillerie qui aura lieu en septembre prochain.

M. l'echevin Rinfret a présenté un rapport du comité de santé, demandant une appropriation de $2,000 pour acheter des wagons d'ambulance et autres choses necessaires au comité.

M. le conseiller Gunn a appelé l'attention du conseil sur les inconvenients causés par la fumée de la cheminée de l'ascenseur.

A la fin de la séance il a été question des règlements de la quarantaine. M. le conseiller Chambers, dans le cours de ses remarques, a dit qu'il avait été informé qu'au moins un fugitif de Marseille était actuellement à Québec et employé dans un atelier de machines, sur la rue Saint-Paul.

Aux zouaves pontificaux des Etats-Unis.

Le *Courrier Canadien*, de Woonsoket, du 8, publie la circulaire suivante :

« Plusieurs des zouaves pontificaux des Etats-Unis ayant exprimé le desir de se reunir pour se consulter au sujet des moyens à prendre pour fonder une association qui permettrait de resserrer les liens d'amitié contractés au régiment, ont choisi les soussignés pour faire un appel à leurs compagnons d'armes, les priant de faire parvenir leur adresse et donner leur opinion à ce sujet.

» Le 20 septembre prochain est suggéré comme étant un jour convenable pour cette première reunion. L'endroit serait annoncé dès qu'un nombre suffisant d'adresses serait parvenu.

» Toute communication devra être adressée à J. H. Guillet, boîte 529, Lowell, Mass.

» Dr G. H. DESJARDINS, Boston.

» Dr C. A. DUBÉ, Haverhill. »

« N.-B.—Prière de donner l'adresse des zouaves de votre connaissance en même temps que la vôtre, immédiatement. »

Opinion publique.

M. le rédacteur,

Vous vous plaigniez, l'autre jour, à bon droit du bruit qui se fait, la nuit, au bassin Louise, et vous vous êtes fait, dans cette circonstance, l'écho de l'opinion des citoyens des Remparts, qui souffrent le plus de cet inconvenient.

Si vous alliez sur les lieux, vous pourriez peut être conclure de votre examen que c'est bien le cas ici de dire qu'il se fait plus de bruit que de besogne. Ceux qui ont cru que des centaines d'ouvriers seraient employés pendant la belle saison, sont bien desappointés.

Je vois que vous avez aussi signalé un autre inconvénient bien grave, celui de la fumée et de la suie que projettent les cheminées de certaines manufactures.

Il en a été question, hier au soir, au conseil de ville, et j'espère que l'on va prendre des mesures pour le faire disparaître.

UN CONTRIBUABLE.

BULLETIN TRANSATLANTIQUE

LA QUESTION ÉGYPTIENNE.

Il vient d'être publié, à Londres, un livre bleu renfermant la correspondance relative à l'Egypte. Et mai dernier le colonel Moncrieff écrivit que la condition de l'Egypte était sérieuse et qu'il fallait une prompte mesure de secours pour contrebalancer la perte qu'elle pouvait entraîner. Il suggérait une réduction générale de la taxe. Le 27 juin, Edgar Vincent réclamait aussi une réduction de la taxe.

L'expédition d'automne pour secourir le général Gordon va remonter le Nil par la voie de Dongola. Souakim va être abandonnée comme base d'opération.

LA FRANCE ET LA CHINE.

Une dépêche de Foo-Chow mande que le résident Arthur interpose sa médiation entre la France et la Chine et a donné des instructions au ministre américain à Pekin. La France désire une solution avant une semaine.

Le gouvernement français va consulter les Chambres avant de donner ordre à l'amiral Courbet d'agir à Foo Chow.

Le ministre américain était attendu, hier, à Shanghai. Un correspondant de Foo Chow, prétend que les Chinois sont fermés et que la paix ne pourra se faire que si la France fait de nouvelles concessions.

LE CONGRÈS DE VERSAILLES.

Le congrès a continué, hier, à discuter la loi concernant la révision de la constitution. M. Dauphin a été obligé de laisser la tribune à cause du tumulte, et la discussion a été déclarée close. M. Joubert a essayé ensuite de prendre la parole, mais il en a été empêché par le président. Alors le tumulte a recommencé. Les membres étaient groupés en demi cercle sur le parquet de la Chambre et au milieu d'une excitation intense le président a suspendu la séance.

A la reprise de la séance, les amendements Barodet tendant à convoquer une assemblée constituante ont été rejetés par 493 contre 286. Alors Barodet a quitté la salle avec six de ses amis, après avoir lu une protestation contre l'action du congrès.

LA DÉCOUVERTE DE M. PASTEUR.

La commission, nommée par le gouvernement français, après une enquête, a fait un rapport qui confirme l'exactitude de la théorie de M. Pasteur concernant la guérison de la rage.

LE CHOLÉRA.

Il y a eu deux décès à Toulon dans la nuit du 7 au 8.

A Marseille, la chaleur a augmenté le nombre des décès parmi les cholériques.

On dit qu'un marchand de chiffons est mort du choléra, à Berlin, hier.

On a signalé trois nouveaux cas de choléra, hier, en Italie : à Cairo et Montenotte, un à Massa, un à Carrignano, un à Ossasio et deux à Pancalieri.

Pendant la journée d'hier, jusqu'à neuf heures du soir, il y a eu 24 décès à Marseille, et trois à Toulon.

Le révérend M. Chênigny (Marie-Joseph Edmond), curé de Saint-Augustin, diocèse de Montréal, décédé, le huit d'août, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS, ptre.
Secretaire.

Archevêché de Québec,
9 août 1884.

Tribunaux

Cour de police.—Le contre-maître de la manufacture de lainages a été convaincu d'avoir frappé une jeune fille de 12 ans, nommé Léa L'Heureux, qui était employée dans cette manufacture, et a été condamné à $20 d'amende et les frais ou deux mois de prison. Le juge a déclaré qu'il était nécessaire de faire un exemple pour la protection des jeunes enfants qui sont employés dans ces établissements.

Joseph Curodeau, jeune garçon de 15 ans, a été envoyé à l'école de réforme pour deux ans, pour avoir volé un porte-monnaie.

Alphonse Magnan aura son procès, pour faux, au prochain terme de la cour du banc de la Reine.

FAITS-DIVERS

Extincteur d'incendie.—On a fait, hier, sur l'Esplanade, l'essai d'une certaine composition pour éteindre le feu, en présence du maire, des membres du conseil de ville, d'agents d'assurance et des chefs du département du feu et d'un grand nombre de citoyens. On avait élevé une espèce de cloison enduite de goudron et d'huile de charbon, et quand le feu fut le plus intense, on y jeta des bouteilles remplies de cette composition, et le feu a été éteint presqu'instantanément. Cette composition porte le nom de *Harden Hand Grenade*. C'est une excellente découverte qui peut être très utile au commencement d'un incendie.

Les courses.—Il y aura, sur l'hippodrôme Saint Charles, lundi prochain, une course dont on parle beaucoup dans le monde du *sport*, et dont l'enjeu est de $300. Les amateurs ont pu, cette semaine, donner libre cours à leur fantaisie pour les courses de chevaux. Le temps les a singulièrement favorisés. Comme toujours il y a eu quelques ombres au tableau. Les gageures que l'on fait sur les chevaux amènent parfois des querelles et pendant que les chevaux font assaut de vitesse, quelques spectateurs font des exercices de boxe et se distribuent quelques horions, pour le plus grand plaisir des hommes à poigne.

Musique.—Avec la permission du commandant et des officiers, la musique de la batterie A jouera, ce soir, sur la Terrasse, à 8 heures.

Voici le programme :

Quick March—Gertrude .....Schlepegrell
Quadrille—Nouvelle Promenade .....Coote
Valse—Immortelien .....Gung'l
Varies—Belisaire .....Donizetti
Valse—Remember or Forget.....Coote
Volse—Flying Yankee.....Jones

Vive la Canadienne,

GOD SAVE THE QUEEN.

Pêche.—M. G. Bellerive, avocat, et secretaire privé de l'honorable M. Blanchet, et M. Gustave Dionne, avocat du revenu, partent, ce soir, pour une excursion de pêche, à la rivière Godbout, près de la Pointe des Monts, côte du Nord. Leur voyage doit durer quinze jours.

Dons généreux.—Monsieur Charles Langlois, de l'assurance de Quebec, vient de faire don au révérend M. J. E. Roy, curé de Saint-Etienne de Lauzon, d'une magnifique statue de la Sainte-Vierge, mesurant cinq pieds et demi de hauteur.

M. Langlois a, paraît-il, gagné cette statue au bazar du faubourg Saint Jean-Baptiste.

La valeur de cette statue est de quarante piastres.

M. Edouard Gilbert, entrepreneur de pompes funèbres, de Saint-Sauveur, vient de doter la chapelle Notre-Dame de Lourdes d'une magnifique statue du Sacré-Cœur de Jésus. Cette statue a près de cinq pieds de hauteur, et est très-bien décorée.

Gare à un imposteur.—Un télégramme reçu en cette ville met en garde les banquiers, les courtiers et les hommes d'affaires en général, contre un imposteur qui va essayer de faire circuler en cette ville de faux billets de 50 louis sterling de la banque d'Angleterre. L'imposteur est âgé de 25 ans, il a les cheveux et la barbe noirs.

Ste.-Marie de Beauce.—Dimanche dernier, pendant la grand'messe à Saint-Sylvestre, paroisse de quelques milles seulement de la nôtre, il s'est passé un drame émouvant, qui a jeté la consternation dans cette localité. Pendant la grand'messe on vint avertir les enfants de Peter Hanley, marchand, de cette paroisse, que leur père venait de tomber frappé de mort subite. Cette nouvelle mit le trouble dans l'église, et la majorité des fidèles présents au Saint-Sacrifice quittèrent leur place pour aller voir ce malheureux mort. Un certain Narcisse Letourne fut pris d'une telle épouvante quand on lui apprit cette mort foudroyante, qu'il a commencé à déraisonner. Depuis ce moment il n'a pas recouvré l'usage de ses facultés. Les personnes de la maison craignant pour la sûreté commune, ont expédié le malheureux aliéné sur Québec, où des médecins spécialistes doivent l'examiner et juger s'il y a lieu ou non de le placer dans un asile d'aliénés.

—*Le C. de St.-Hyacinthe.*

Résultat d'une imprudence. — On écrit de la paroisse de Sainte-Agathe, comté de Lobinière, ce qui suit :

« Dans la dernière semaine du mois de juin, alors que le temps était à la sécheresse, le feu a détruit la plus grande partie du bois que possédait, sur une étendue de douze arpents de terre, un riche cultivateur de l'endroit, M. Honoré Aubert. Il y avait plusieurs sortes de bois : du pin, du frêne, de l'épinette et de la pruche. Les flammes ont aussi consumé 30 cordes de bois de chauffage et une quantité de piquets et de perches pour la confection des clôtures.

Un imprudent fumeur avait allumé cet incendie qui a occasionné à M. Aubert des pertes pour plus de 600 piastres. Ayant allumé sa pipe, le jeune O...B... avait jeté sur un amas de broussailles son allumette encore enflammée. Le feu se communiqua rapidement au bois et lorsqu'on s'en aperçut, il était trop tard pour songer à l'éteindre. »

Guérison miraculeuse.—On mande d'Outaouais que mademoiselle Dorion, qui a été guérie miraculeusement de paralysie, dans un récent pèlerinage qu'elle a fait au sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré, reçoit la visite de plusieurs personnes de cette ville, qui attestent la vérité du fait de sa guérison. Cette jeune personne ne marchait pas depuis quatre ans et aujourd'hui elle se promène dans le village comme si jamais elle n'avait eu à souffrir de cette pénible maladie.

Accident de chemin de fer. — Un accident est arrivé à la Pointe Saint-Charles, à Montréal. Charles Dugal, âgé de 17 ans, a été blessé en accouplant deux chars. Ce jeune homme est de Quebec et n'était employé au chemin de fer que depuis six mois.

—On annonce la mort, arrivée ces jours derniers, à Kingston, de Miss White, âgée de 94 ans. Elle était institutrice, et parmi ses anciens élèves se trouve le premier ministre actuel de la province, M. Mowat.

Tanner.—On dit que le fameux Dr. Tanner, le jeûneur, est parti, hier, de Liverpool pour le Canada.

Un patriarche. — A Mont-Carmel, I. P. E., un patriarche acadien aussi vénerable par la vertu que par l'âge, Charles Richard, est âgé de 95 ans et un mois. Il peut marcher quatorze milles sans se fatiguer trop dans sa journée ; il bûche du bois, et il jouit de la plénitude de toutes ses facultés mentales. Charles Richard est probablement le plus ancien acadien vivant.

—Le *Moniteur Acadien*

—Le steamer *Vancouver*, de la ligne Dominion, parti de Liverpool, le 31 juillet, viâ Belfast, est passé à la Pointe au Père, à 7 heures, ce matin, avec 130 passagers de première classe, 16 de deuxième classe et 153 d'entrepont.

Récolte.—La récolte des grains, dans les environs de Saint-Hyacinthe, offre en général une belle apparence, et le rendement promet d'être bon. Quelques cultivateurs ont déjà commencé à couper leurs grains. La récolte du blé sera tout spécialement abondante, s'il faut en croire les informations qui nous ont été fournies.

—Le *Courrier de Saint-Hyacinthe.*

Un homme riche.—Un correspondant de Melbourne écrit au *Chronicle* que la colonie de Victoria possède un homme qui vaut plus de $200,000,000, et que ses richesses augmentent rapidement. C't heureux mortel est lord Rupertswood. Sa résidence à Melbourne est la plus belle du monde ; elle vaut $4,000,000. Sa générosité effraierait Vanderbilt. Toutes les institutions de charité lui sont redevables et le nom de Rupertswood est vénéré.

Histoire de revenant.—Vers huit heures, hier matin, le chef de police de Saint-Henri, en passant sur la rue Saint-Philippe, en face du No 107, vit une quarantaine de femmes réunies dans le logement du haut. Etant monté pour s'informer des causes de cet attroupement, il trouva toutes les femmes en prières et en proie à une grande terreur.

On lui raconta que, dans le bas de la maison, actuellement inoccupé, était mort un vieillard, il y a environ quatre semaines.

Dans la nuit, les personnes du haut de la maison entendirent des plaintes et des gémissements venant du bas ; on ne douta plus que c'était l'âme du défunt qui venait demander des prières.

M. Benoit, qui a vu dans la vie trop de revenants pour y croire, descendit à l'étage inférieur pour se rendre compte par lui même.

Rendu là il entendit en effet, des plaintes, mais elles semblaient venir de la cour.

S'étant dirigé de ce côté, il sut bientôt à quoi s'en tenir.

Dans un coin il trouva un cochon malade, couché sur le côté, qui geignait de manière à fendre le cœur.

L'explication des bruits nocturnes était trouvée.—La *Minerve.*

L'immigration aux Etats-Unis.—Le nombre des immigrants arrivés aux Etats-Unis, durant l'exercice expiré le 30 juin dernier, est de 509,000, soit une diminution de 82,000 sur l'année précédente. Cette diminution est constatée principalement chez les immigrants d'Angleterre d'Ecosse, d'Irlande, d'Allemagne, d'Italie, de Norvège, du Canada et de Suède.

L'immigration autrichienne seule a augmenté.

Un revenant d'Amérique.—Le *Petit Moniteur*, de Paris, raconte qu'un sieur C... était parti il y a onze ans, pour l'Amérique, où il était entré dans une maison de commerce, laissant à Paris sa jeune femme. Il était possédé du desir de faire fortune.

La dame C..... jeune et jolie, comptait les années, se lamentant dans sa solitude.

Enfin, au mois de février 1883, elle en vint à se persuader que son mari était mort, ne recevant aucune nouvelle de lui. A ce moment même un sieur Pierre M... en ouvrait de ses hommages la jeune femme et cette dernière finit par se sentir prise du désir de convoler à nouveau.

Grâce à des paniers fabriqués par la dame C... aidée sans doute par des complices, le 11 février 1883, elle était mariée *en secondes noces*, à la mairie de 16e arrondissement, avec le sieur Pierre M...

Or, le premier mari est revenu d'Amérique, rapportant une petite fortune en dollars américains. On juge de sa stupeur lorsqu'il apprit ce qui s'était passé. Il a la rue de Tocqueville, 70, où il trouva son successeur.

Une plainte a été déposée entre les mains du commissaire de police des Batignolles.

Les pochards et le choléra.—Pendant le mois de juin, la moyenne des ivrognes ramassés sur la voie publique et conduits aux différents postes de Paris a été de 170 par 24 heures environ. Or, le 1er juillet, le total est tombé à 104 ; le 2, il a été de 96 ; le 3, de 98 ; le 4, de 90 ; le 5, de 86 ; le 6, de 92 ; le 7, de 79 ; le 8, de 83 ; le 9, de 79 ; le 12, on n'arrêtait en tout que 54 pochards, ce qui, depuis que la loi sur l'ivresse existe, ne s'était jamais vu.

Le 14 juillet, jour des réjouissances générales, le chiffre s'est, bien entendu, subitement relevé, il a été de 214 ; mais, le 14 juillet de l'année dernière, il avait dépassé 500.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"78 *E. 54th St., New York*, 16 *Mai*, 1882.

MESSRS. J. C. AYER & CO.

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables ; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux enrhueuse ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'interêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les **Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale**, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrumpu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

4 aout 1884 413

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. LES PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que **Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dyssenterie**, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit :

"LES PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.

W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO."
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet desiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.

J. T. HAYES."
Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'*Atlanta, Ga.*, dit : "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendues par tous les Droguistes.

4 août 1884. 414

La crainte du choléra serait elle cause de cette temperance des ivrognes ?

Ils ne sauraient trop le redouter, d'ailleurs, car il résulte des renseignements venus de Marseille et de Toulon que ces alcooliques sont en majorité parmi les victimes de la dernière quinzaine. Les deux cas les plus foudroyants ont été ceux de deux matelots, nommés Louvet et Chapot, tous connus tous deux pour leur intemperance. L'un a été emporté en deux heures, l'autre en une heure un quart.

Une averse aérienne. — Beaucoup d'habitants de Bismarck, Dakota, ont été témoins, l'autre jour, d'un phénomène très rare. A l'œil nu, on ne distinguait rien qu'une grande masse carrée, apparemment un nuage. Mais avec un verre grossissant on distinguai parfaitement une averse aérienne ; la pluie tombait à torrents mais n'arrivait pas jusqu'à terre. Il y avait deux nuages exactement superposés. Pendant plusieurs minutes il y a eu une pluie très abondante du nuage supérieur au nuage inférieur.

Le nuage inférieur happait cette eau au passage et l'absorbait sans en laisse réchapper une goutte. D'autres pluies nuées s'avançaient rapidement de toutes les directions, comme si elles avaient formé le complot de tricher la terre desséchée et de lui dérober leur eau. Le nuage recevant changeait à vue d'œil de couleur et d'aspect.

De léger nuage d'été qu'il était d'abord, il est devenu un énorme réservoir, et en un instant il a entièrement absorbé le nuage qui lui était superposé. La pluie aérienne, vue au verre grossissant, ressemblait à une cascade de perles, et les rayons du soleil pénétrant les gout-

tes, leur donnaient de charmantes teintes prismatiques.

Le précieux savon.—Le précieux savon du Dr Perrault a une vogue toujours croissante et cela se comprend, car il ne manque jamais son effet. Toutes les personnes qui ont quelque maladie de la peau peuvent s'en procurer en s'adressant à la pharmacie Mackay et Cie, rue La Fabrique. Nous avons publié déjà une liste des diverses catégories de savons pour les différents genres de maladies.

QUAND UNE FEMME EST FAIBLE et semble tomber d'épuisement et de fatigue, il n'y a rien d'aussi rafraîchissant et d'aussi fortifiant qu'un peu d'eau de la *Flor de de Murray et Lanman*; appliquée aux mains et aux tempes et respirée librement elle fortifie tout le système.

—La vigueur des cheveux d'Ayer donne à la chevelure vitalité, lustre, et fraîcheur, et la rend souple et brillante.

—Les consomptifs devraient essayer le baume de Allan pour les poumons. On peut en procurer chez tous les droguistes. Voir l'annonce.

—Pour ses effets curatifs réels, la Salsepareille d'Ayer en vaut au moins trois de toute autre marque.

Préparez-vous à recevoir L'ENNEMI !

—LE—

CHOLERA

—EST—

ATTENDU !

Dans les pays où le choléra sévit comme dans l'Inde, la Chine et l'Afrique, le PAIN KILLER est considéré comme le plus sûr de tous les remèdes connus et les indigènes ont en lui la plus entière confiance.

Lisez l'extrait suivant de la lettre d'un missionnaire en Chine :

CHERS MESSIEURS,—J'aurais dû accuser réception depuis longtemps de la boîte de *Pain-Killer* que vous avez eu la bienveillance de m'envoyer l'année dernière. Sa venue a été très providentielle. Je crois que des centaines de vies ont été sauvées par ce remède, avec le secours de Dieu. Le choléra a éclaté ici bientôt après l'avoir reçu. Nous avons eu recours de suite au PAIN-KILLER en nous en servant selon les prescriptions données pour les temps de choléra. Il a été tenu une liste de tous ceux qui ont fait usage de *Pain-Killer*, et notre assistant indigène nous a assuré que huit sur dix de ceux auxquels ce remède a été prescrit ont recouvré la santé.

Croyez-moi, chers messieurs, avec reconnaissance et fidélité, votre, etc.,

J. M. JOHNSON,
Missionnaire à Swatow, Chine.

Prenez garde aux contrefaçons et aux imitations. Demandez le véritable *Pain-Killer* de Perry Davis, et n'en prenez pas d'autre.

24 juillet 1884. 403

SALSEPAREILLE DE BRISTOL ET PILULES RECOUVERTES EN SUCRE

Les Grands Purificateurs du SANG ET DU FOIE.

9 avril 1884. 183-6m

Ventes par le Shérif.

—Charles W. Curtis ; contre Jules Cloutier *alias* Charles Clukey.

Un terrain situé en la paroisse de Saint-Victor de Tring, d'un acre et quart de front sur 2 arpents et demi de profondeur—avec les bâtiments dessusconstruits.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Beauce, en la paroisse de Saint-François de la Beauce, le 12e jour d'août, à dix heures du matin.

BULLETIN COMMERCIAL.

ACTIONS DE BANQUES, ETC
Vendredi, 8 août, 1 heure P. M.

ACTIONS.	Valeur des actions.	Dernier Div. 6 mois.	Demande.	Offre.
Banque de Montréal.	$ 200	5 0/0	191	190
Do Ontario	100	3	108½	108
Do du Peuple	50	2½	44	42
Do Molson	50	4		108
Do Toronto	100	4	180	176½
Do Jacques Cartier.	25	3½		
Do Marchands	100	3½	109½	109
Do Québec	100	3½	[illegible]	
Do Union	100	2½	[illegible]	
Do Commerce	50	4	119½	119
Do Exchange, d.3m.	100			
Do Impériale	100	4		
Do Fédérale	100	5	5[illegible]	
Do Nationale	50	2	6[illegible]	
Cie. du Tél. Montréal (dernier 3 mois)	40	2	113	110
Cie. du Tél. de la Puis. (dernier 3 mois)	50	1½		
Cie. de Nav. Richelieu	100	3	60	5[illegible]
Chemin à L. Cité. lan	50	8		12[illegible]
Cie. du Gaz de Mont.	40	8	189½	188½
Canada Cotton Co.	100	4		
Cie. d'Ass. Royale Ca.	10	5	55	
Cie. des Chars Urbains de la Basse-V.	50	8	173	
As. de Q. contre le F.	100	5	$18	$
Cie. de la Trav. Lévis et Q., dernier 3 mois.	100	3	172	
Cie. du Gaz de Québec	200	4	120	
Quebec Steamship Co	100		55	
Société de Prêts et Placements de Qué.	100	2½	68	
Société de Construction des Artisans	50	2½	60	
Chemin à Lisses de la rue Saint-Jean, 1 an	50		50	
Chem. de Fer du Pacifique	100	2½	46	44½
C. de Fer Saint-Paul, M. et M.	100	2		
Société de Cons. Per. de Québec	50		70½	
Cie des Terres du Nord-Ouest	£10		49	45
Cie de [illegible] de Dundas	100			

Actions de banques achetées sur marge.

G. H. BURROUGHS,
Courtier d'Actions de Banques et Agent Financier

Bureau : 107, rue Saint-Pierre,
Vis-à-vis la Banque de Québec.

Montant perçu à la Douane, le 8 du présent, dans le port de Québec—$2,785.46

BUREAU DU SURINTENDANT DES MESUREURS DE BOIS.

Québec, 8 août 1884.

État comparatif des Bois de Charpente, Douves, Mâts, Beauprés et Espars, mesurés et inspectés jusqu'à cette date :

	1884	1883	1884
Pin blanc octogonal	1051,020	1521,4 8	1 38 8 0
Pin blanc	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pin rouge	6[illegible], [illegible]1	16 [illegible]	[illegible]
Chêne	7[illegible]	151,281	48 [illegible]
Orme	489, [illegible]0	[illegible]	5 9 574
Frêne	1 6 [illegible]73	17 ,7[illegible]5	3[illegible] 722
Pruche	398	1,826	3,99
Noyer	2,0 4	[illegible]	1088
Tamarac	1,[illegible]1	53,[illegible]2	18 011
Merisier et Erable	27[illegible],1[illegible]7	1[illegible],827	185 1 1
Mâts et Beauprés	3[illegible]	— [illegible]	— [illegible]
Espars	53 pcs.	— pcs.	3[illegible] pcs
Douves marchandes	237,3,2.15	429, [illegible]9	6,6,2 22
Douves W I	[illegible]	172,[illegible]9	[illegible]
Douves pour tonnes	10,6,[illegible]1	87,[illegible]	[illegible]6 2 13

JAMES PATTON,
Surintendant.

MARCHE DE GROS,

Montréal, 7 août 1884

Extra Supérieure	5 20	à	5 [illegible]0
Extra Superfine	4 65	à	4 75
Fancy	4 30	à	4 40
Extra du printemps	4 20	à	4 30
Superfine	3 25	à	3 40
Forte de boulanger (cana.)	4 75	à	5 00
Forte de boulanger (amér.)	5 25	à	5 60
Fine	3 00	à	3 [illegible]0
Moyenne	2 85	à	3 00
Pollards	2 65	à	2 75
En sacs, Ontario (moyenne)	2 25	à	2 35
Do (extra du printemps)	2 15	à	2 20
Do (superfine)	1 65	à	1 75
Do marque de ville	2 75	à	2 80

MARCHE DE NEW-YORK, 8 août.

Coton ferme à 10 3-16c.

Farine lourd ; reçu 4 000 barils ; ventes 11,000 barils. $2 70 à 3 25 pour la superfine de l'état et de l'ouest ; de $1 35 à 6.00 pour la commune à la choix e extra de l'état et de l'ouest.

Farine de seigle calme et sans changement.

Blé, reçu 128,000 minots ; ventes 40,000 minots ; n. 2 rouge 90 5-8c à 9 c.

Seigle ferme et sans changement.

Maïs clos lourd ; reçus 44 000 minots ; ventes, 496 000 minots, de 59c à 63c pour le vieux, et 58 à 64½ pour le nouveau.

Orge lourd et nominal.

Avoine calme ; reçu 12 000 minots ventes 85,000 minots, de 3 c à 4 c pour la mêlée de l'ouest, et de 65c à 67c pour la blanche de l'ouest.

Beurre, de 8c à 22c.

Fromage, 8½c à 1[illegible]c

ÉTAT DES ARRIVAGES ET DU TONNAGE DES NAVIRES.

État comparatif des arrivages et tonnage dans le port, en 1883 et 1884 inclusivement, jusqu'au 8 août chaque année.

1883—368 vaisseaux..... 300 115 tonneaux
1884—364 " ......283,318 "

Moins 4 " 16,797 moins.

État comparatif des steamers océaniques arrivés dans ce port en 1883 et 1884 inclusivement, jusqu'au 8 août chaque année.

1883—154 steamers......2 1,004 tonneaux.
1884—138 " ......[illegible]4,413 "

Moins 16 " 16,591 moins.

État comparatif des arrivages et tonnage des ports du bas du fleuve Saint-Laurent, en 1883 et 1884, jusqu'au 8 août chaque année.

1883—152 vaisseaux..... 71,013 tonneaux.
1884—124 " ..... 57 065 "

Moins 28 " 13 948 Moins.

PORT DE QUEBEC

ARRIVAGES

8 août

Steamer Rosseshire, Glasgow, 26 juil, charbon, pour Montréal, Carbray, Routh et Cie, agents.

Steamer Polino, St Jean, TN, Ross et Cie, 8 passagers, cargaison générale, Québec et Montréal.

Steamer Gwalia, North Sydney, pour Montréal.

— Delta, Pictou, pour Montréal.

Navire Craigallion, Flushing 2 juin, Price Frère et Cie, lest—à Chicoutimi

Barque Red Cross, Greenock, 30 juin, W et J Sharples, charbon

— McLeod, Pictou, 30 juil, pour Montréal

Melmerby, Greenock, 30 juin.

EXPEDIE.

8 août

Steamer Peruvian, Liverpool, Allans, Rae et Cie.

Steamer Ontario, Liverpool, Wm M Macpherson.

Barque M et E Cann, Waterford, Price Frère et Cie.

— Gov Langdon, Liverpool, R R Dobell et Cie.

Radeaux arrivés dans le Port de Q.

8 août

D D Calvin et Cie, chêne et pin, diverses anses.

Sommaire des annonces nouvelles

Académie de Charlesbourg.

L'expérience du Rév. Père Wilds.

Pilules d'Ayer.

Préparez-vous à recevoir l'ennemi—Pain-Killer de Perry Davis.

Le ver solitaire,—Heywood et Cie.

Pour les chaleurs.—G. R. Renfrew et Cie.

Chapeaux de paille.—J. C. Paterson.

Salsepareille de Bristol.

Sirop calmant de madame Winslow.

La Panacée de Brown pour les familles.

Hémorrhoïdes.—Dr Swayne et Fils.

UN ARTICLE UTILE A TOUT LE MONDE

Le profit du marchand et l'espoir du malade.

L'Australie forme une portion notable du vaste champ sur lequel le célèbre Thomas Holloway a propagé les bénédictions de ses remèdes précieux. Leur propriété particulière aux maladies de notre climat a été découverte de bonne heure par notre population intelligente observatrice et pendant des années leur demande s'est accrue avec une rapidité toujours accélérée. Les plus grandes maisons de commerce d'Angleterre sont dans la fréquente habitude de recevoir de leurs correspondants à Sydney, Melbourne, Adélaïde, Geelong, et de fait de tous les ports de l'Australie, des ordres pour les pilules de Holloway et de son onguent, et des marchands juifs qui passent à bon droit pour les hommes les plus prudents de la classe mercantile, placent des sommes plus considérables qu'aucun des autres marchands pour acquérir ces préparations populaires. Ils savent parfaitement bien que du moment que les chargements arrivent elles peuvent se vendre à un prix rémunérateur et que la demande est toujours active. Bien peu de personnes partent pour les mines sans s'en pourvoir.

Pour les désordres du foie et de l'estomac les pilules sont un spécifique doux et sûr et cette prétention est vérifiée par une masse de témoignages. Maintenant nous savons combien la santé dépend entièrement de la condition de ces deux importants organes. Si la digestion est affectée, les intestins en désordre, et le foie dans la torpeur ou congestionné, tout le corps en souffre. La force décline, l'énergie s'affaisse, le teint devient cadavéreux, la peau se détend et le découragement prend la place de l'énergie et de l'espérance. Quelques doses des pilules prises en temps opportun ramène la digestion, l'appétit et l'énergie physique. L'estomac est renforcé, le foie reprend vigueur, le sang appauvri revient à sa condition normale et le malade recouvre la force, l'énergie et la santé qui est l'appanage de l'homme vigoureux. —*Observer.*

17 juil. 1884. 388

LE VER SOLITAIRE.

Un savant Allemand éminent a découvert récemment dans un extrait de racine un spécifique absolu pour le ver solitaire.

Ce remède est agréable au goût, et ne répugne pas au patient, mais il exerce un effet tout particulier sur le ver solitaire qui abandonne sa victime et abandonne son empire d'une manière naturelle et facile, et disparait tout entier quand il est encore vivant.

Un médecin a employé ce spécifique dans plus de 400 cas, sans manquer une seule fois de faire déguerpir le ver tout entier. Le succès est garanti. On n'exige rien avant que le ver n'ait été éloigné avec la tête. Envoyer des estampilles pour la circulaire et les prescriptions

HEYWOOD ET Cie.
19 Park Place, New-York.

N. Y. DRUG Co.,

Messieurs,

En vue des grandes opérations faites avec votre compagnie depuis plusieurs années, me permettrez vous de me servir du nom de votre compagnie comme référence en ce qui concerne votre responsabilité. Une réponse prompte obligera.

Votre, etc.,

HEYWOOD ET Cie.

MM. HEYWOOD ET Cie.,

Messieurs,

Votre faveur de ce jour est reçue. Vous êtes libres de vous servir de nous comme référence en aucun temps. Nous ne pouvons que désirer avoir un millier de pratiques que nous pourrions recommander pour obtenir à votre maison des paiements prompts et des relations loyales.

Respectueusement,

N. Y. DRUG CO.,
16, Murray Street.

N. Y., 14 mai 1884.
14 juil. 1884 334-12m

ELECTRICITE.—De tous les appareils électro-galvaniques connus aujourd'hui, les médecins et les électriciens en général admettent aujourd'hui que les sachets Howard, de la Compagnie Galvanique Américaine sont les meilleurs engins électriques, attendu qu'un sachet ou appareil peut s'adapter à une partie quelconque du corps, ce qui ne peut se dire d'aucun autre. Voir l'annonce dans une autre colonne de ce journal.—*Evening Gazette.*

5 oct. 1883 527-8m

Hémorrhoides—Symptomes et Guérison.

Les symptômes sont la moiteur, comme la transpiration, la démangeaison intense, accrue par le frottement, très douloureux surtout la nuit, comme si des vers grouillaient au rectum ; et d'autres parties en sont quelquefois affectées. Si on néglige cet état il peut en résulter des conséquences très sérieuses. L'ONGUENT DE SWAYNE est un remède agréable et sûr. Il est aussi recommandé pour les Dartres, la Démangeaison, les Herpes, la Calvitie, les Erésypèles, les Ulcères, et pour toutes les maladies de la peau. Envoyer par la malle 50 centins : 3 boîtes, $1.25, (en timbres). Adresser Dr SWAYNE et FILS, Philadelphie, Pensylvanie.

En vente chez les droguistes.

14 juin 1883. 336-12m

REPOS ET CONFORT

POUR CEUX QUI SOUFFRENT !

La Panacée de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur, intérieure ou extérieure ; elle guérit les douleurs au côté, dans le dos ou dans les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, et toutes sortes de maux. Elle active le sang avec la plus grande sûreté car son pouvoir agissant est étonnant. La Panacée de Brown pour les familles étant reconnue comme le grand remède pour soulager la douleur et doubler la force de tout élixir ou liniment dans le monde, devrait se trouver dans toutes les familles afin d'en faire usage au besoin, parce que c'est bien le meilleur remède qui existe dans le monde pour les douleurs dans l'estomac appelées crampes, et tous les genres de douleurs. Il est en vente chez tous les droguistes à 25 centins la bouteille.

29 janv. 1884. 47-12

AVIS AUX MERES !

Etes-vous troublées à nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE Mme WINSLOW. Sa valeur est inappréciable. Il soulagera le pauvre petit malade immédiatement. Vous pouvez compter sur ce remède mères, il ne peut vous tromper. Il guérit la dyssenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, guérit les coliques produites par les vents, réduit l'inflammation, et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le SIROP ADOUCISSANT DE MADAME WINSLOW POUR LES ENFANTS A L'AGE DE LA DENTITION est agréable au goût et c'est la prescription d'une des nourrices les plus anciennes et les plus habiles et médecins en même temps des Etats-Unis.

Il est en vente chez tous les droguistes dans le monde entier. Prix : 25 cents la bouteille.

Décès.

Hier soir, est décédé en cette ville, à l'âge de 63 ans et 8 mois, M. Olivier Mathieu, entrepreneur-maçon. Ses funérailles auront lieu le 11 du courant, lundi, à l'église du faubourg Saint-Jean. Le convoi funèbre quittera à 8½ heures précises, la demeure du défunt, 116, rue Artillerie, quartier Montcalm. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La nuit dernière, à sa résidence rue Sainte-Geneviève, Cap, dame Louise-Sophie Desbarats, veuve de feu le Dr Frédéric-Horatio Fisher, de l'armée de Sa Majesté, à l'âge de 76 ans.

Vente par encan

VENTE PAR ENCAN DE Madriers, Planches et Bois carré

En vertu des dispositions de « l'acte concernant les banques et les institutions de banques et les actes qui l'amendent, » il sera vendu, à l'instance de la Banque de Québec, à l'enchère publique, à NEW LIVERPOOL, dans la paroisse de Saint-Romuald, à la porte de l'église paroissiale

Samedi, le 9e jour d'août prochain,

à ONZE heures de l'avant-midi, le Bois suivant appartenant à Hugh Ritchie et John Ritchie, maintenant ou ci-devant faisant le commerce à cet endroit comme marchands de bois en société, sous les nom et raison de RITCHIE FRERES savoir :

Madriers de pin et Bouts dits Bright

1ère qualité 3 pouces 1676 Etalon Québec
2e " " 3516 " "
3e " " 13167 " "
4e " " 1348 " "

Madriers d'épinette et Bouts dits Bright

1ère qualité 3 pouces 12784 Etalon Québec
2e " " 31652 " "
3e " " 46939 " "
4e " " 24679 " "
Madriers de pin rouge 10? " "

Planches de pin 1 pouce 210,000 pieds, mesure de planche.

Planches de pruche 1 pouce 40,600 pieds, mesure de planche.

A. J. MAXHAM ET Cie.,
E. et C.

9 juil. 1884. 378

Annonce nouvelle

ACADEMIE DE CHARLESBOURG !

L'ENTRÉE DES ÉLÈVES aura lieu LUNDI, le PREMIER SEPTEMBRE.

Les vastes salles du nouveau Couvent permettent de recevoir un grand nombre de pensionnaires, qui y trouveront un séjour agréable, vu la beauté du site, l'air pur et salubre de la campagne.

Les récréations, promenades et autres exercices sont réglés et propres à conserver la santé des enfants. Ici tout et partout elles sont sous la direction des Religieuses qui, en s'efforçant de les faire avancer dans les sciences s'appliquent surtout à les former à la piété et à orner leurs cœurs de toutes les vertus.

L'enseignement se donne dans les deux langues et toutes peuvent suivre les classes anglaises sans qu'elles aient rien de plus à payer.

La musique (piano), le dessin, la broderie, etc., s'enseignent à celles qui le désirent, mais toutes doivent s'appliquer principalement à la couture, au tricot et autres ouvrages utiles.

Les élèves sont admises en tout temps de l'année. Aucune déduction n'est faite pour une absence de quelques jours.

Le costume est noir et uni et chaque enfant doit être pourvue de tout ce qui est nécessaire

Pension, par mois	$5 00
Musique	2 00
Dessin	0.50
Blanchissage	0.60
Lit, (couchette et sommier) un an.	1.50

Bon Pasteur, Québec,
ce 9 août 1884. 419

BISSET FRERE

MÉCANICIENS ET FONDEURS

Rue Saint-Valier

QUÉBEC

MANUFACTURIERS

D'Engins de Marine et de Locomotives, Bouilleurs, Ouvrages de Chemins de fer, Gazomètres et Cornues, Tuyaux et Purificateurs, Presses Hydrauliques et à vis, Machines à Broyer, Ustensiles de Brasserie, Roues de Moulin et tous les genres d'Ouvrages de Forges, Broyeurs pour la Pulpe, Ouvrages en Acier, etc., etc.

Poêles doubles, Poêles de cuisine.

—AUSSI—

Cette manufacture possède de 200,000 à 300 000 modèles que l'on peut examiner en tout temps

11 juin 1884 335

EN VENTE

Bois pour ouvrages de meublerie.

4 pieds de longueur, expressément pour un ébéniste ou une manufacture de fuseaux.

En vente au quai Renaud.

JOSEPH LEPAGE,
17 et 19, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
Québec

17 juil. 1884 389

Pommes ! Pommes ! ! Pommes ! ! !

CHARLES DONALD ET Cie

79, rue Queen,

LONDRES, E.C.,

Seront heureux de correspondre avec des producteurs, marchands et exportateurs de Pommes, en vue du commerce d'automne et du printemps.

Ils donneront aussi les facilités ordinaires aux pratiques qui exigeront des avances.

30 juillet 1884. 410 9m

SEL GEMME EN BLOCS

Pour les bains d'eau salée, aussi pour chevaux et bêtes à cornes.

J et W. REID,
Rue Saint Paul, Québec.

19 juin 1884. 348

CRÉDIT FONCIER Franco-Canadien

Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans sans amortissement et de 10 à 50 ans avec amortissement. L'emprunt a la faculté de rembourser quand il le veut.

La Société n'a d'agent nulle part. Comme elle n'a pas de notaire attitré, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.

En s'adressant au bureau de la Société à Québec, on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires

E. J. BARBEAU,
Directeur.

18 juil. 1884. 391-1m

Pour les chaleurs !

Chapeaux en Toile, en Manille et autres.

Chapeaux en Paille pour hommes et enfants.

Le vrai Feutre de Paris, très léger.

LE NOUVEAU CHAPEAU FEDORA
De toutes les couleurs à la mode.

Chapeaux Lincoln et Bennets
Aux plus bas prix.

G. R. RENFREW ET Cie

35, rue Buade, haute-ville.

13 juin 1884. 336

Paris-Canada

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ A PARIS

HECTOR FABRE, Rédacteur-en-chef

AGENTS POUR LE CANADA :

S. MARCOTTE, Québec,
L. PERREAULT, Montréal.

Prix de l'abonnement :

12 mois - - - $2.50

26 juin 1884. 356-1m p

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

On recevra à ce bureau, jusqu'à SAMEDI, le 16 du courant, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription « Soumission pour l'établissement de Lignes Télégraphiques, » pour la construction d'une

LIGNE DE TÉLÉGRAPHIE

depuis le rivage à une distance d'à peu près deux milles à l'est de Saint-Pierre sur l'Ile d'Orléans, et de là jusqu'au quai à la pointe ouest de l'île, puis par Saint Jean jusqu'à Saint-François. Aussi entre l'hôpital et le quai sur la Grosse Ile (Île ?) Saint-Laurent, et à travers l'Ile, en tout à peu près 22 milles.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère.

On devra envoyer avec la soumission, un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 1 août 1884.

6 août 1884. 416-3f

EN VENTE

UN ENGIN avec Treuil complet sur ponton couvert propre à mettre le bois carré en moulinettes ou en piles

Un Engin avec Treuil appuyé sur un cadre en fer.

Un Tour.

J. et W. REID,
Rue Saint-Paul.

2 mai 1884. 250

LE VOLEUR ILLUSTRÉ

Le plus ancien (57 années) et le plus populaire des recueils parisiens à bon marché (6 francs par an : 52 nos richement illustrés, avec table et couverture annuelles) vient de commencer la publication d'un roman non moins émouvant que dramatique :

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre Dumas, dont le succès a pris dès son début des proportions inusitées.

Le Voleur, composé comme son nom l'indique de la fleur des journaux, recueils et livres nouveaux, butinée à coups de ciseaux, est le résumé le plus intéressant et le plus complet du mouvement littéraire contemporain.

Bureaux à Paris, rue des Saint-Pères, 30.

NOTA—Les fonds peuvent être adressés par mandat sur le Post-office de Londres.

17 juin 1884. 3[illegible]

TRAVAUX D'AMELIORATIONS DU HAVRE DE Trois-Rivières

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LE SOUSSIGNÉ RECEVRA JUSQU'A SAMEDI, le neuvième jour d'août 1884,

des SOUMISSIONS cachetées et portant la suscription « Soumission pour les Travaux du Havre de Trois-Rivières » pour la construction d'un Quai à eau profonde d'après les plans et le devis que l'on pourra voir en s'adressant au Bureau des Commissaires du Havre, à Trois-Rivières, dès et après

Samedi, le dix-neuvième jour de juillet 1884,

où l'on pourra se procurer des formules de soumission et autres renseignements.

Les ouvrages à exécuter seront payables en débentures de la Commission du Havre.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées et fournies par le Bureau, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre du Président de la Commission du Havre pour la somme de $1,000. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux.

On exigera pour la fidèle exécution du contrat une garantie sous forme d'une somme d'argent égale à cinq pour cent du coût total du contrat ; la somme envoyée avec la soumission diminuera d'autant le montant de la garantie.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Les Commissaires ne s'engagent pas néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

GEORGES BALCER,
Secrétaire,
Commission du Havre de Trois-Rivières.

Bureau des Commissaires du Havre,
Trois-Rivières, le 14 juillet 1884.

16 juil. 1884. 387

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

NORTH BRITISH & MERCANTILE

Contre le Feu et sur la Vie

Cour Générale des Directeurs :—EDIMBOURG et LONDRES

Capital autorisé - - TROIS MILLIONS de LOUIS STERLING
Fonds accumulés - VINGT-NEUF MILLIONS de PIASTRES
Actif en Canada - - - - - - NEUF CENT MILLE PIASTRES

Le soussigné, comme agent de la susdite compagnie responsable, continue d'assurer presque toutes sortes de propriétés et marchandises contre le Feu, aux taux les plus bas.

Pertes réglées avec promptitude et libéralité.

JOHN LAIRD, Agent,
113, *rue Saint-Pierre, Québec.*

22 juillet 1884 396-1m

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible, préservatrice.—La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les **Ecoulements anciens** ou **récents**.—**30** ANS DE SUCCES.—Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'Univers, et à PARIS chez **J. FERRÉ**, Pharmcien, 102, rue Richelieu, Successeur de **BROU**.

Dépôt chez MM. LYMAN, SONS & Co, 386, rue Saint-Paul, Montréal. 2fps

PILULES DEHAUT

Les personnes qui connaissent les *Pilules purgatives* du Docteur **DEHAUT** n'hésitent pas à se purger dès qu'elles en ont besoin. Elles ne craignent ni le dégoût ni la fatigue, parce que, à l'opposé des autres purgatifs, celui-ci n'opère bien que lorsqu'il est pris avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, telles que vin, café, thé. Chacun choisit, pour se purger, l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon ses occupations. La fatigue de la purgation étant complètement annulée par l'effet de la bonne alimentation employée, on se décide aisément à recommencer autant que cela est nécessaire

Prix en France : Boîtes, 5 fr. et 2 fr. 50.
S'ADRESSER DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Dépôt chez MM. LYMAN, SONS & Co, 386 rue Saint-Paul, Montréal

30 [illegible] 256 2fps

Les Seuls Véritables

DRAGÉES & SIROP DÉPURATIFS IODURÉS DU Dr GIBERT

Membre de l'Académie de Médecine et Médecin en Chef de l'Hôpital Saint-Louis.

GUÉRIT SUREMENT ET RADICALEMENT **les AFFECTIONS RHUMATISMALES, les MALADIES de la PEAU les plus INVÉTÉRÉES, les DARTRES, SCROFULES, ENGORGEMENTS, ULCÈRES, VICES du SANG, et tous les Accidents provenant des Maladies contagieuses** (syphilitiques) **récentes ou anciennes, et qui ont été rebelles à tout autre traitement.**

Les DRAGÉES DÉPURATIVES du Dr GIBERT

renferment exactement tous les principes actifs du Sirop. — En raison de leur petit volume, elles sont d'un emploi extrêmement commode et agréable, et conviennent spécialement aux Dames, aux personnes qui voyagent ou que leurs occupations obligent à manger au dehors, et à celles qui recherchent un traitement discret.

Paris, Phie BOUTIGNY, DESLAURIERS Sucr, 31, r. de Cléry
Et dans les principales Pharmacies et Drogueries de l'Univers.

3 mai 1884. 254-1fpm

Maladies de la Peau, Engorgements, Ulcères
Vices du Sang, Affections syphilitiques.

LES SEULES VÉRITABLES

Dragées Dépuratives Iodurées du Dr GIBERT

conviennent le plus agréable et le meilleur, le plus actif et le plus économique de tous les dépuratifs connus.

Exiger (ainsi que pour le Sirop) *les Signatures en rouge Gibert & Boutigny, et le Timbre du Gouvernement Français*

Paris, Phie Boutigny, Deslauriers Sr, et dans Phies et Drogies.

3 mai 1884. 255-3fpm

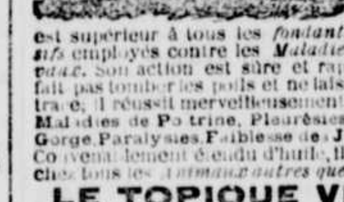

Le TOPIQUE Oriental DE Deslauriers

est supérieur à tous les *fondants* et *résolutifs* employés contre les *Maladies des Chevaux*. Son action est sûre et rapide : il ne fait pas tomber les poils et ne laisse aucune trace ; il réussit merveilleusement contre les Maladies de Poitrine, Pleurésies, Maux de Gorge, Paralysies, Faiblesse des Jambes, etc. Convenablement étendu d'huile, il s'emploie chez tous les *animaux autres que le Cheval.*

LE TOPIQUE VERT

fondant beaucoup plus actif, remplace la Cautérisation au fer rouge dans toutes ses applications.

Il guérit rapidement les Mollettes, Eparvins, Engorgements froids ou chauds, Boiteries anciennes ou récentes, Ecarts, Efforts, Courbes invétérées, etc.

PARIS, Pharmacie DESLAURIERS, 31, r. de Cléry
Et dans toutes les bonnes Pharmacies et Drogueries.

3 mai 1884. 251-2fpm

LES PIANOS ET HARMONIUMS DU PLUS GRAND SUCCÈS

SONT VENDUS PAR

BERNARD et ALLAIRE

Pianos de Concert,
Pianos carrés et droits,
Harmoniums d'églises et de salons,
ET
Grands Orgues à tuyaux

Nos Pianos, nos Orgues et Harmoniums ont acquis par leur INCONTESTABLE SUPÉRIORITÉ, la position la plus avancée parmi les meilleurs Pianos, Orgues et Harmoniums du jour, et sont le choix des grands pianistes qui ont obtenu un succès phénoménal devant le public pendant la dernière saison

Son exquis, force immense, mécanisme sans défaut, fini parfait.

BERNARD et ALLAIRE,
Editeurs de Musique,
No. 6, rue La Fabrique,
Québec.

AUSSI EN MAGASIN :

Les meilleures MACHINES A COUDRE et A TRICOTER.

Seule Agence des Patrons de Papier dits « DOMESTIC PAPER FASHION CO., » de New-York.

Réparation de Pianos, Harmoniums et de Machines à coudre.

BERNARD et ALLAIRE.

26 juin 1884. 355

FINS ARTICLES EN CUIVRE

STYLES ET DESSINS

ORMOULU ET ROCOCO !

—CONSISTANT EN—

GIRANDOLES, BOUGIES,
CADRES A PHOTOGRAPHIES,
POTS A FLEURS,
PLATEAUX A CARTES,
GUÉRIDONS POUR LETTRES
ET JOURNAUX, ETC., ETC.

VENANT D'ÊTRE REÇUS CHEZ

G. SEIFERT,

BAZAR EUROPEEN

34, rue La Fabrique.

Québec, 30 juil. 1884. 409-12m-30ms

CHAPEAUX DE PAILLE !

POUR

HOMMES,
JEUNES GARÇONS et
ENFANTS !

A des prix qui conviennent à tout le monde.

J. C. PATERSON,

47, rue Buade

5 juin 1884. 322

REDUCTION ENCORE PLUS GRANDE !

Nous offrons maintenant de GRANDES CHANCES en fait de prix sur les marchandises mentionnées plus bas afin d'effectuer une vente rapide, et, à cet effet, nous les avons marquées moins que la moitié du prix coûtant.

Robes de matin en Mousseline blanche pour dames, $10.50 pour $3.00.

Robes en couleur pour dames, $6.00 pour $3.00

Robes de Satiné et Toile de couleurs, $7.50 pour $2.50.

Robes de Mousseline blanche, $12.50 pour $3.00.

Robes d'été en étoffe de laine pour dames,

			$7 00	pour	$2.50
"	"	"	4.00	"	1.75
"	"	"	30 00	"	8.00
"	"	"	40.00	"	10 00
"	"	"	50 00	"	12.50

Robes pouvant se laver pour enfants, depuis $1 00.

Jupons d'été, blancs et de couleurs.

Mantilles et Gilets.

Parapluies et Parasols.

Chapeaux de paille ronds et fermés.

Chapeaux garnis.

Le tout à des prix grandement réduits.

GLOVER, FRY ET Cie

16 juil. 1884. 386

BONNETERIE D'ÉTÉ !

ETC., ETC., ETC.

Nous offrons, en ce moment, des marchés décidément avantageux dans les VÊTEMENTS DE DESSOUS légers pour l'été, pour hommes, femmes et enfants.

Caleçons de bains, pour hommes et enfants.

Habillements de Salon (Jersey) pour garçon.

Habillements en Cachemire (Jersey) pour garçon.

Habillements de Matelots (Jersey) pour garçon

Dans une grande variété et de toute grandeur.

Gants pour hommes, femmes et enfants, de tous les genres.

— AUSSI —

Satinés fleuris et unis,
Lodennes.
Mousselines blanches et fleuries.

— ET —

Une grande variété d'Etoffes à Robes d'été.

Serges bleu marins et Tweeds d'Halifax pour habillements de monsieur, à des prix réduits.

BEHAN BROTHERS

HUILE D'ECLAIRAGE !

—

McColl Bros et Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

D'Huile d'éclairage,

Huile pour finir le cuir,

Huile pour machines, etc.

—

SEULS PROPRIÉTAIRES DE LA CÉLÈBRE

Huile "Lardine" pour machines

—

Les prix sont aussi bas que les articles les meilleur marché, et l'article est égal à ce qu'il y a de plus supérieur.

TORONTO—ONTARIO

10 juillet 1884 380-12m

BAZAR ANNUEL

EN FAVEUR DE

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus

qui se tiendra, dans le courant de l'automne prochain, à la Salle Jacques-Cartier, Saint-Roch, sous le patronage distingué de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et messieurs les membres du clergé.

Les dames dont les noms suivent présideront au bazar.

TABLE DU SACRÉ-CŒUR—Mmes Auguste Laberge, Mlle Lucias et Léda Laberge.

TABLE ST-JEAN-BAPTISTE—Mme G. Roy.

TABLE ST-ROCH—Mmes Japhet Rouleau, J. Picard, E. Renaud.

TABLE ST-VINCENT DE PAUL—Mmes P. Roussel, J. Lachance.

TABLE ST-ALEXANDRE—(Patronnée par MM. les bouchers) Mmes Bruno-de-Lamarre, G. Peiltier, E. Clark, S. Arel.

TABLE STE-ANNE—Mmes E. Couillard, C. Gagnon P. Cunningham.

TABLE ST-JOSEPH—(Patronnée par l'Union de St-Joseph, à Saint-Roch) Mmes J.-Bte. Drouin, Ls. Ol. Villeneuve, F. X. Beaudoin, Elz. Tremblay, Adj. Renaud.

TABLE STE-FAMILLE—Mmes P. Déchênes, J. Carley.

TABLE STE-ANGES — (Rafraîchissements) Mmes E. Gauvin, J. B. Latulipe.

Les personnes charitables ayant quelques articles à offrir sont respectueusement priées de les envoyer aux dames ci-haut mentionnées.

P. LESSARD, Pre
Directeur.

18 mars 1884. 135.

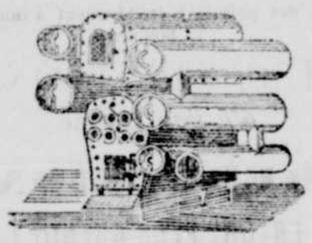

FABRIQUE

D'OUVRAGES

EN CUIVRE, FONTE, ETC

DE QUÉBEC

—

A. MULHOLLAND

70, rue Saint-Jean,

(haute-ville.)

—

EXECUTION ET INSTALLATION DE

DIVERS SYSTÈMES DE

CHAUFFAGE

A LA VAPEUR,

A L'AIR CHAUD,

A L'EAU CHAUDE

—

SUPPORTS DE MACHINE A VAPEUR,
PIÈCES D'AJUSTAGE, JOINTS,
CUIVRES POUR CHARS,

Faits avec élégance et avec les meilleurs matériaux.

—

L'établissement a toujours un stock de

JAUGES DE VAPEUR,
SOUPAPES SPHÉRIQUES,
SOUPAPES D'ARRÊT,
ÉPROUVETTES DE BOUILLEURS, etc.,
TUYAUX EN PLOMB,
POMPES,
SOUPAPES DE SURETÉ,
BIDONS,
JAUGES A ROBINE
SERPENTINS, etc.,
TUYAUX EN FONTE,
TUBES EN ZINC,
PIÈCES A COMBINAISONS en fonte,
SOUPAPES ANGULAIRES,
SOUPAPES D'ARRÊT VERTICALES,
TUYAUX EN FER (depuis ¼ de pouce jusqu'à 4 pouces de diamètre.)

—

Travaux de réparations exécutés avec célérité.

—

☞ Des plombiers et ajusteurs toujour prêts à satisfaire les commandes.

19 juin 1883. 343

AVIS

Est par le présent donné que MADAME WYSE, devant continuer, comme par le passé, RUE GARNEAU, n. 54, l'IMPRESSION DES CARTES et la GRAVURE SUR METAL, espère que le public bienveillant lui accordera le même patronage que les années précédentes.

—AUSSI—

Toutes personnes endettées envers la succession devront se faire un devoir de régler immédiatement avec Mme WYSE qui est la seule autorisée à le faire.

16 avril 1884. 196

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transport des

Malles canadiennes et des Etats-Unis

—

1884—Arrangements d'été—1884

—

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Steamers.	*Ton-nage*	*Commandants.*
NUMIDIAN	6 00	(en construction).
CARTHAGENIAN	4600	(en construction).
PARISIAN	5400	Capt. J. Wylie.
SARDINIAN	4654	Lt. Smith, RNR.
POLYNESIAN	4100	Capt. R. Brown.
ASSYRIAN	3600	Capt. J. Graham.
CIRCASSIAN	4000	Capt. Richardson.
PERUVIAN	3400	Capt. J. Ritchie.
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. H. Wylie.
CASPIAN	3200	Lt. R. Barrett, RNR
HANOVERIAN	4000	Lt. Thompson, RNR
IBERIAN	4666	Capt. R. P. Moore
NORWEGIAN	3531	Capt. J.G. Stephen.
HIBERNIAN	3440	Capt. MacNicol.
AUSTRIAN	2700	Capt. J. Ambry.
NESTORIAN	2700	Capt. D. J. James.
PRUSSIAN	3000	Capt. A McDougall.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. J. Park.
BUENOS AYREAN	3800	Capt. Jas. Scott.
COREAN	4000	Capt. C.J. Menzies
GRECIAN	3600	Capt. Legallais.
MANITOBAN	3150	Capt. R. Carruthers
CANADIAN	2600	Capt. John Kerr.
PHŒNICIAN	2801	Capt John Brown
WALDENSIAN	2600	Capt. W. Daizieli.
LUCERNE	2200	Capt. W. S. Main.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Myllus.
ACADIAN	1350	Capt. F. McGrath.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

—

Les vapeurs du service de la malle de

Liverpool, Londonderry et Quebec

De Liverpool	*De Derry.*	*Steamer.*	*De Québec.*
10 juil.	11 juil.	PERUVIAN	9 août
24 "	25 "	SARMATIAN	16 "
31 "	1 août	SARDINIAN	23 "
7 août	8 "	CIRCASSIAN	30 "
14 "	15 "	POLYNESIAN	6 sept.
16 "	.....	PARISIAN	3 "
21 "	22 "	PERUVIAN	13 "
28 "	29 "	SARMATIAN	20 "
4 sept.	5 sept.	SARDINIAN	27 "
11 "	12 "	CIRCASSIAN	11 oct.
18 "	19 "	PARISIAN	4 "
25 "	26 "	POLYNESIAN	18 "
2 oct.	3 oct.	PERUVIAN	25 "
9 "	10 "	SARMATIAN	1 nov.
16 "	17 "	SARDINIAN	8 "
23 "	24 "	PARISIAN	15 "
30 "	31 "	CIRCASSIAN	22 "

Prix du passage de Québec :

Cabine.....$60 00, $70 00 et $80.00
Suivant les accommodements.
Intermédiaire.....$36.7
Entrepont.....Au plus bas prix

—

Les vapeurs du service de

GLASGOW ET QUEBEC.

De Glasgow	*Steamer.*	*De Québec. ou vers le*
1 août	COREAN	19 août
8 "	GRECIAN	26 "
15 "	NESTORIAN	2 sept.
22 "	BUENOS AYREAN	9 "
29 "	SIBERIAN	16 "

Les vapeurs du service de

LONDRES ET QUÉBEC.

De Londres.	*Steamer.*	*De Québec à Londres.*
.....	NORWEGIAN	Vers le 11 août
13 août	LUCERNE	" 6 sept.

* *Via* Saint-Jean (Terreneuve) et Halifax.

☞ On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque navire un médecin.

Des billets de connaissement pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF heures précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE ET Cie.,
Agents.

7 août 1884 417

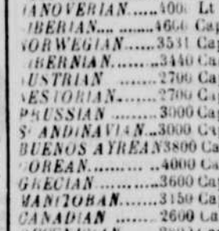

UNE BONNE AFFAIRE

LE VAPEUR *BIENVENU*, de 373 tonneaux, avec ses Chaloupes et accessoires, ayant deux engins à basse pression. Diamètre du cylindre, 24 pouces, longueur du piston 6 pieds.

Ce bateau est bien amenagé pour transporter des passagers et du fret.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie, quai Saint-André.

A. GABOURY,
Secrétaire

30 mai 1884. 31

LE POELE FLORENCE

▲

L'HUILE DE CHARBON

—

Depot d'Huile Astrale et de Lampes,

56, RUE LA FABRIQUE.

—

LE POELE FLORENCE est la plus grande amélioration du siècle. La cuisson des aliments ne cause ni trouble, ni chaleur, ni poussière, ni fumée, ni odeur. Toujours prêt, toujours sûr. Parfaitement garanti contre toute explosion. Les assurances en permettent l'usage. On peut choisir tous les genres de poêles dans notre assortiment.

L'Huile Astrale est livrée en ville et dans les environs.

JOHN F. HOSSACK.

10 mai 1884. 2-3-3m

CARTES D'ETAT ! CARTES D'ETAT !

La nouvelle CARTE DE L'ILLINOIS, avec Index, de Tunison, a deux pieds et un tiers sur trois pieds ; montée sur des rouleaux, coloriée et vernissée, elle montre chaque canton colorié et nommé séparément ; les sections sont dessinées et avec les numéros des cantons le long des méridiens et les numéros des rangs le long des lignes de base, nous pouvons trouver le numéro exact du canton, de la section et du rang de toute ville, place ou ferme dans l'état. Les noms des chemins de fer sont imprimés et et les distances entre les stations sont marquées en chiffres. Les rivières sont indiquées par des lignes doubles quand elles sont navigables ; et les grands dépôts de charbon sont marqués par des groupes d'étoiles.

Cette carte donne la population de chaque ville et le bureau de poste dans l'état ayant 500 habitants ou davantage, avec un index sur la position de chacun, nous permettant de trouver une ville quelconque en une seconde de temps.

Elle montre aussi la population, la richesse et les productions de l'état par comtés avec un index relativement à leur position, et donne une courte esquisse historique de l'Etat, et une carte de l'Illinois tel qu'était cet état en 1812, montrant les grands changements qui ont eu lieu en 70 ans. La carte est aussi illustrée, contenant des gravures de l'hôtel du gouvernement, du monument Lincoln, faisant de cette carte la meilleure, la plus récente et la plus utile qui ait été publiée dans l'état.

Envoyée par la malle ou l'express, payé d'avance, a une adresse quelconque, pour $1.25. Nous publions d'autres cartes, uniformes pour la grandeur et le prix, et semblables à notre carte de l'Illinois décrite ci-dessus, comme suit : Pensylvanie, New-York, Vermont, New Hampshire, Michigan, Ohio, Kentucky, Tennessee, Texas, Kansas, Iowa, Missouri, Indiana, etc etc. Une pour $1.25, ou trois pour $3, payable d'avance.

H. C. TUNISON, Editeur,

Propriétaire des établissements de la Carte Central.

CITÉ DE NEW-YORK, N.-Y.
ATLANTA, GEORGIE.
CHICAGO, ILLINOIS.
LONDON, CANADA
CINCINNATI, OHIO.
KANSAS CITY, MO.
SAINT-PAUL, MINNESOTA

ON DEMANDE DES AGENTS pour vendre les nouvelles Cartes de TUNISON Il n'y a pas au monde d'agence plus jolie vente. Pour les catalogues s'adresser à H. C. TUNISON, Chicago, Illinois, New York, N.-Y., Cincinnati, O., Atlanta, Geo., London, Canada, Saint-Paul, Minn., ou Kansas City, Mo.

5 mars 1884. 113

PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty-seven years' experience.

Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper. $3.20 a year. Weekly. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN Office, 261 Broadway, New York.

6 fev. 1884. 64

LE PREMIER ET SEUL VÉRITABLE VIN DE QUININE DE CAMPBELL POUR QUERIR DYSPEPSIE DEPRESSION DE L'ESPRIT ET LAPPETIT DEBILITE FIEVRE INTERMITTENTE TOUTES FIEVRES des MARAIS LE GRAND TONIC RENFORCISSANT DU JOUR

18 avril 1884. 200-5m

AU VOLEUR !

Abonnez-vous au Voleur !

Pour le Français absent de la mère-patrie, pour l'étranger sympathique à la France et familier avec son langage, aucune publication n'est plus précieuse et plus intéressante à connaître que le VOLEUR, *cabinet de lecture universel*, recueil illustré, composé, comme son titre l'indique, de la fleur des feuilles quotidiennes et périodiques et de fragments choisis des livres nouveaux. Le roman, toujours signé des noms les plus populaires, la biographie des célébrités du jour, les voyages, les articles de mœurs, la poésie, la chronique judicieuse, théâtrale, la mode, la vie parisienne l'actualité surtout, y sont largement représentés.

La partie illustrée, due à l'élite des artistes vivants, embrasse tout ce qui est charmer et recréer les yeux.

Le VOLEUR, qui compte cinquante-six ans d'existence et de succès, paraît une fois par semaine, par livraison de 16 pages in-4° à 3 colonnes, dont 4 pages d'illustrations, protégée par une couverture hebdomadaire.

L'année complète forme un volume de plus de 800 pages et 208 gravures, avec table, titre et couverture annuelle ; l'abonnement part du 1er de chaque mois.

Bureaux à Paris : 30, rue des Saints-Pères.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Prix de l'abonnement : un an, pour tous les pays reliés à l'Union postale, 9 francs.

On peut payer en mandat sur le Post-Office de Londres.

En s'abonnant du 1er septembre 1883, on reçoit gratuitement le commencement du Secret de Berthe grand roman parisien par F. du Boisgobey.

4 fev. 1884 57

Aux annonceurs des Etats-Unis

THIS PAPER MAY BE FOUND ON FILE AT GEO. P. ROWELL & CO'S, NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU (10 SPRUCE STREET), where Advertising Contracts may be made for it in NEW-YORK

LE BUREAU DES ANNONCES DE JOURNAUX

La presse et le public doivent au Bureau des annonces de journaux, dirige par Geo P. Rowell et Cie., de New-York, la plupart des statistiques des journaux américains. Quand cette maison débuta, en 1865, le public ne pouvait avoir accès à rien d'approchant une liste complète de journaux. C'était la coutume des agences de publications de tenir secrètes celles qu'elles possédaient, croyant par là forcer les annonceurs à s'adresser à elles pour les consulter. En 1869 MM. Geo. P. Rowell et Cie. publièrent le premier almanac des journaux americains. Dans la preface de cet ouvrage on lisait ce paragraphe:

Nous avons toujours cru, et avons agi dans cette croyance, que, comme agents d'annonces, nous pourrions rendre de bons services à l'annonceur et à l'éditeur, et nous ne connaissons pas de meilleur moyen de les convaincre de la valeur de nos services qu'en publiant ce livre, qui leur permettra de communiquer sans notre aide nous le faisons dans la croyance que nous les persuaderons plus vite par là de l'utilité d'employer et d'encourager notre agence.

Le résultat a démontré qu'ils étaient dans le vrai. En moins de douze mois leur maison était honorée d'un patronage plus considérable que jamais une agence d'annonce n'a obtenu avant eux.

Un fait, qui a provoqué maints commentaires, c'est qu'il n'y a pas d'operations dans le pays, dont la statistique soit préparée et rendue publique avec autant de plénitude que celle qui fait connaître les journaux ; et pour cela l'almanac des journaux americains en a tout le crédit.

En 1876, à l'exposition universelle de Philadelphie, MM. Geo. P. Rowell et Cie érigerent un bâtiment dans lequel furent exposes les derniers exemplaires de chaque publication periodique americaine ; au nombre alors de huit mille cent vingt-neuf. Voici comment en parle le correspondant du *Times*, de Londres, au commencement de sa lettre du 19 juillet de cette annee là :

« J'ai souvent eu occasion de remarquer la manière large avec laquelle les Américains font les choses, et je ne sache pas qu'il soit possible d'en trouver une preuve plus frappante que celle que nous en fournit le bâtiment qui contient l'exposition des journaux sur le terrain de l'exposition. »

MM. Geo P. Rowell et Cie. signalent avec satisfaction les deux années dans lesquelles ils ont encouru la plus forte dépense pour faire participer le public aux larges sources d'informations concernant les opérations dans lesquelles ils étaient engagés (1869, 1870) et disent que ce sont là les deux années qui, malgre les depenses qu'ils ont encourues, leur ont donne un revenu net excedant celui d'aucune des autres années de leur carrière.

Ce qui fait leur popularité auprès des journaux, c'est leur système de payer promptement pour tout travail accompli. Les éditeurs de journaux qui ont voulu s'en assurer en visitant le bureau, à New-York, ont été invités à visiter le caissier qui leur a montré un avis imprimé conçu en ces termes :

TOUS LES COMPTES REÇUS AVANT MIDI SERONT EXAMINÉS ET PAYÉS LE JOUR MÊME.

L'agent d'annonces promet à son patron, l'annonceur, qu'il va lui procurer le moyen de faire annoncer au plus bas taux possible. Il tire son profit d'une commission que lui donne l'éditeur. Prendre l'annonce à une réduction des taux ordinaires et payer l'agent pour cela, c'est pas toujours chose plaisante pour les éditeurs, mais quand il réfléchissent qu'ils auront leur argent le jour qu'ils enverront le compte, ils se décident à accepter une offre beaucoup plus basse que le prix qu'ils ont coutume de recevoir. De ces éditeurs qui ont un prix pour tout le monde et exigent ce prix de toutle monde, MM. Geo. P. Rowell et Cie n'exigent aucun avantage au-delà de la commission établie et n'en désirent aucun. Ce qu'ils désirent et doivent obtenir pour leurs patrons, c'est le plus bas prix, et ils sont satisfaits quand ils réussissent et ils savant très-bien que, règle generale, les meilleurs journaux sont ceux qui exigent le meilleur marche.

—

M. J. H. BATES, agent de publicité dans les journaux, 41, Park Row, (maison du *Times*), New-York, est autorisé à traiter du prix des annonces qu'on voudra publier dans le *Journal de Québec*, sur des bases les plus avantageuses.

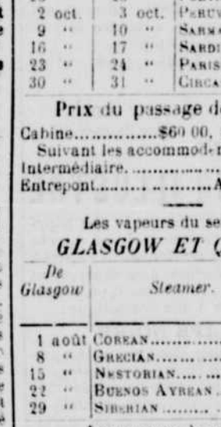

Nerve-Life and Vigor

—RESTORED.—

This cut shows the Howard Electric AND Magnetic Shield as applied over the Kidneys and Nervo-vital centers. The only appliance made that fits every part of the body, and the only one needed to POSITIVELY CURE Kidney Disease Rheumatism Dyspepsia, the worst cases of Seminal Weakness, Exhaustion, Impotency, and all Diseases and Weakness of the Urino Genital Organs.

[Patented Feb. 25, 1879.]

YOUNG MEN, from early indiscretion, lack nerve force and fail to attain strength.

MIDDLE-AGED MEN often lack vigor, attributing it to the progress of years.

The MOTHER, WIFE and MAID, suffering from Female Weakness, Nervous Debility and other ailments, will find it the only cure.

To one and all we say that the Shield gives a natural aid in a natural way

WITHOUT DRUGGING THE STOMACH.

Warranted One Year, and the best appliance made.

Illustrated Pamphlet, THREE TYPES OF MEN, also Pamphlet for Ladies only, sent on receipt of 6c, sealed; unsealed, FREE.

American Galvanic Co.,

OFFICES: 134 Madison St., Chicago, 1103 Chestnut St., Phila.

TURCOTTE & BELLERIVE

AVOCATS,

Rue Buade, No. 4

Vis-à-vis le Bureau de Poste, Haute-Ville

JOSEPH TURCOTTE,
GEORGES BELLERIVE.

8 juin 1883. 324

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

1884 1884

DE

VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY

TADOUSAC,
CACOUNA,
RIVIERE DU LOUP et MALBAIE

—

A COMMENCER LE 20 DU PRESENT les vapeurs de première classe bien connus

SAGUENAY, Capt. M. Lecours,
UNION, " Alex. Barras,

partiront du quai Saint-André comme suit

Les MARDIS et VENDREDIS, à 7 30 heures A. M., le *Saguenay*, pour Chicoutimi, et la Baie des Ha ! Ha !, et arrêtera à la Baie Saint-Paul, Malbaie, Rivière du Loup et Tadousac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 A. M., le *Union*, pour Chicoutimi et la Baie des Ha ! Ha !, arrêtant à l'Ile aux Coudres, les Eboulements, Malbaie, Cap à l'Aigle (si la chose est praticable), Rivière du Loup, Tadousac et L'Anse Saint-Jean.

Laissant la Rivière du Loup :—Pour le Saguenay, à 5.00 P. M., le même jour ; et pour Québec, les mercredis, jeudis et samedis à 5.00 P. m., et les dimanches à 7.00 P. M.

—

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André, et à bord des vapeurs.

A. GABOURY,
Secrétaire.

7 juin 1884. 327

☞ Il a été proposé de placer un troisième bateau sur cette ligne de bonne heure en juillet, avis en sera donné sous peu.

COLLE

DE

MANUSCRITS

CONTENANT

LETTRES, MEMOIRES

ET

AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA

NOUVELLE-FRANCE

RECUEILLIS AUX ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, OU COPIÉS A L'ÉTRANGER,

Mis en ordre et édités sous les auspices de la Législature de Québec, avec Table

Cet ouvrage, se rattachant à une époque excessivement importante de notre histoire, est appelé à répandre une vive lumière sur les premiers établissements de la colonie sur [illegible] qui animait nos aïeux, dans les luttes [illegible] qu'ils ont livrées aux peuplades [illegible] ou avec les Etats de la Nouvelle Angleterre pour la possession du Nouveau-Monde. A ce titre il s'impose à l'attention sérieuse des hommes instruits qui étudient l'histoire du Canada et cherchent à se rendre compte des moindres incidents qui ont influé sur notre destinée.

La presse l'a accueilli avec enthousiasme en en appréciant la haute valeur. L'accueil qui a été fait au premier volume qui vient de paraître nous garantit le succès de tout l'ouvrage.

Ce premier volume est en vente chez le soussigné.

N. S. HARDY,
Libraire,
Basse-Ville, Québec.

20 février 1884. 88

HABILLEMENTS D'ETE

POUR

Hommes et enfants

—

Une attention toute spéciale est requise pour les marchandises sous-mentionnées, elles sont toutes nouvelles et à des prix modérés.

Habillements complets en tweed et en serge.
Pardessus d'été pour messieurs.
Pardessus imperméables pour messieurs.
Habits de toile et alpacas.
Pardessus en toile.
Vestes blanches.
Habillements en serge bleue pour enfants, $2.40.
Habillements Jersey, $2.75.
Habillements en tweed.

GLOVER FRY ET Cie

MARCHANDISES

▲

REDUCTION !

—

Nous offrons maintenant différents lots de Marchandises à une réduction de 25 à 40 pour cent sur les prix ordinaires.

Chapeaux ronds et fermés garnis.
Manteaux Dolmans.
Manteaux de dentelle noire.
Robes d'été pour dames.
Bob's d'été pour enfants.
Parasols de satin noir, $1.50.
Parasols pour enfants.
Parasols de fantaisie, 50 cts.
Jupons d'été, blancs et de fantaisie.
Couvrepieds blancs à très bas prix, $2.00 en montant.
Les meilleures valeurs qui aient encore été offertes à Québec.

GLOVER, FRY ET Cie

14 juin 1884. 338

TAPIS ! TAPIS

—

ARTICLES POUR AMEUBLEMENT !

Une importation additionnelle, *via* Halifax, des derniers dessins en fait de TAPIS DE BRUXELLES, TAPIS TAPISSERIE avec Bordures, et Tapis d'escaliers pour appartier.

Tapis Manille, Allemands, Ecossais, de Ficelle, de Cocao, etc.
Nattes pour portes, etc.
Rouleaux, Corniches, Anneaux, Ornements Baguettes d'escaliers en cuivre, etc.
PRELARTS et LINOLEUMS.
Berceaux et Lits en fer et en cuivre.
Lits à ressorts en fil de fer et autres, Matelas en crin, Oreillers et Traversins en plumes.

GLOVER, FRY ET Cie.

15 déc. 1883. 653

PIANOS

HAZELTON

De New-York

Répondant aux gouts artistiques les plus recherchés

Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve établie par un demi-siècle d'expérience.

NEW-JERSEY 1860
PREMIER PRIX !

NEW-YORK 1853
PREMIER PRIX !

PHILADELPHIE 1876
DIPLOME D'HONNEUR
ET
MEDAILLE DE MERITE

MONTRÉAL 1880 :

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA

au dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

EXPOSITION DE LA PUISSANCE, MONTRÉAL 1880

PREMIER PRIX EXTRA

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes

HAZELTON FRERES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec

EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.

GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON.
Sec. conjoints.

1880

Montréal, Province de Québec

EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères N.-Y., pour piano droit, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance du son avec touche élastique et excellence de construction.

L. H. MASSUE, Président

GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON.
Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos HAZELTON n'étaient pas aux expositions de Montreal de 1881 et 1882.

A part les pianos carres, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS

No 1676, RUE NOTRE-DAME

(PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME)

MONTREAL

☞ Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

7 juillet 1884. 371

LUNETTES—B. LAURANCE

Londres, Angleterre, No 63, Hatton Garden

Le célèbre opticien et oculiste de Londres, Angleterre, M. LAURANCE, sera

QUEBEC

LUNDI, LE 16 DU COURANT

ET LES JOURS SUIVANTS

Chez MM. LaRoche et Cie. Bregnistes

EN FACE DU BUREAU DE POSTE,

OU ON POURRA LE CONSULTER

Chaque œil sera l'objet d'un examen spécial et les Lunettes seront pourvues de Lentilles les plus convenables à la condition de chaque œil.

Et comme aucune occasion plus favorable ne sera offerte aux personnes dont la vue n'est pas égale, d'avoir des lunettes convenables, nous avons confiance que l'on saura en profiter.

14 juin 1884. 337

J. & W. REID

FABRIQUENT A LEUR

ETABLISSEMENT DE LORETTE,

TOUTES SORTES DE

Papiers, Peutre pour toiture, lambrissage et plancher, Cartons, Papier de tentures et Papier à enveloppes ;

A CELUI DE PONT-ROUGE,

des Papiers de pulpe de bois et de paille.

—

Ils importent et vendent des papiers étrangers, matériaux de reliure et papier de tentures.

—AUSSI—

Effets de Marine, Métaux, etc.

—

Ils achètent au plus haut prix du marché vieille toile à voile, vieux cordage, chiffons, papier de rebut et les vieux métaux.

5 fev. 1884. 63

G. H. BURROUGHS,

Courtier d'Actions de Banques et Agent Financier.

—

Actions de Banques, Débentures et Sécurités de toutes espèces achetées et vendues ;

Argent prêté à bas intérêt sur hypothèque, etc. ;

Successions gérées et placements des argents faits avec prudence et sûreté.

S'occupe aussi de la

Vente ou l'achat de Propriétés foncières.

107, rue Saint-Pierre,

Vis-à-vis la Banque de Québec,

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

3 sept. 1883. 495

CHARLES COTE

(Gradué de l'Université Laval,)

Médecin et Chirurgien

24, rue du Palais, haute-ville.

28 avril 1882. 211

AVIS.

Le Journal de Québec

EST EN VENTE CHEZ

M. BELAND, 264, rue et faubourg Saint-Jean.

MM. DROUIN et FRERE, 96, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

SIMON BEDARD

FERBLANTIER

Rue Saint-Nicolas, 46, Palais

QUEBEC

Marchand et manufacturier de Ferblanterie d'articles vernis, polis et étampés ;

Fait *en gros et en détail* la vente des susdits articles, ainsi que les Chaînes d'arpenteurs, mesure anglaise et française.

On trouve chez lui un assortiment de Poêles de cuisine de toutes dimensions, et Poêles ordinaires, doubles et simples.

1er janvier 1884.

☞ Publié par AUGUSTIN COTÉ, imprimeur-éditeur, sous la raison de A. COTÉ ET Cie rue du Fort, n° 8, vis-à-vis la Poste, Québec, le dit Augustin Coté ayant son domicile, rue Lamel n° 3, en la dite cité.